

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

LUNDI 13 AVRIL 2015

BARRAGE D'INGA III

Le début des travaux projeté en 2017

L'échéance doit cependant être prise « avec beaucoup de précaution parce qu'il y a encore énormément de questions techniques à résoudre », a indiqué récemment le directeur des opérations de la Banque mondiale en RDC. Le lancement d'appels d'offres éventuels reste tributaire de la finalisation des études techniques de faisabilité mais aussi des textes réglementaires encore en souffrance à l'image de la loi sur Inga censée être soumise au Parlement.

La Banque mondiale, qui se montre de plus en plus disposée à s'investir dans la matérialisation de ce projet, pourrait intervenir une fois que les questions techniques et institutionnelles y relatives seront résolues, probablement d'ici le deuxième semestre de l'année en cours.

Page 13



La centrale hydro-électrique d'Inga

MICRO-ASSURANCE

La RDC en terrain inconnu



Le 10 avril, le Fonds pour l'inclusion financière a réuni les experts et les principaux acteurs du monde de la finance pour réfléchir sur les moyens de mettre en place la micro-assurance dans le pays. Ce forum a permis de s'interroger, dès aujourd'hui, sur le sort des 1,4 million de clients qui évoluent dans la micro-finance, un secteur en pleine expansion ces dernières années pendant que la loi sur les assurances est

en instance de promulgation à la présidence de la République après deux ans de débat. Un projet de loi qui revêt une importance stratégique pour le développement de l'économie nationale. La principale innovation consacrée par ce projet de loi est la libéralisation du secteur des assurances et un délai d'une année accordée à la Société nationale d'Assurance (Sonas) pour s'adapter ou disparaître. Page 12

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

L'UE appuie le processus de modernisation de la police congolaise

L'institution européenne vise, à terme, le développement des stratégies en matière notamment de formation, de politique salariale, d'avancement en carrière, de recrutement et de mise à la retraite au sein de la Police nationale congolaise (PNC). Tenant à ce que la PNC assure avec efficacité ses missions régaliennes de maintien et de rétablissement de l'ordre public, l'UE intervient notamment dans les domaines de la gestion des ressources humaines et de la transparence de la chaîne budgétaire. Grâce à l'appui financier de l'ordre de 21 millions dollars affectés à ce projet initié depuis 2008, la PNC dispose aujourd'hui des structures susceptibles d'impulser son développement socioprofessionnel. Page 12

VUES D'AFRIQUE 2015

Deux documentaires consacrés au Dr Mukwege

Le festival, qui célèbre cette année ses 31 ans, aura lieu du 29 avril au 3 mai. Les films « Congo, un médecin pour sauver les femmes » de la Sénégalaise Angèle Diabang et « L'homme qui répare les femmes – La colère d'Hippocrate » de Thierry Michel et Colette Braeckman sont prévus dans la sélection officielle. Page 12

ÉDITORIAL

Poignée de mains

De tous les événements qui se sont déroulés dans le monde depuis le début de ce nouveau siècle la poignée de mains que Raul Castro et Barack Obama ont échangée vendredi, à Panama, lors du Sommet des Amériques restera dans l'Histoire de ces continents comme l'un des plus symboliques. Marquant la fin d'une mésaventure qui dura cinquante-quatre longues années elle ouvre, en effet, une ère nouvelle dont Cuba tirera à coup sûr le plus grand profit.

Qu'elle ait été pensée, voulue, organisée par le premier Président noir des Etats-Unis au terme d'une longue réflexion n'a rien d'anecdotique. Et qu'elle ait été acceptée par le frère de Fidel Castro alors même qu'un long chemin reste à parcourir pour normaliser les relations entre les deux frères ennemis du Golfe du Mexique ne doit rien non plus au hasard. Parce qu'elle met fin à un divorce qui faillit tourner au drame planétaire lors de la crise de Cuba, le 28 octobre 1962, elle est hautement significative pour chacune des deux nations.

Disons-le ici sans détour : la réconciliation qui s'opère aujourd'hui nous comble de joie, nous Congolais qui entretenons depuis toujours des relations amicales, fraternelles avec Cuba. Survenant quelques semaines après que le Président du Congo, Denis Sassou N'Guesso, soit venu en personne à La Havane afin de célébrer l'amitié qui nous lie à la grande île des Caraïbes et aussi, soit dit en passant, nous faire l'honneur d'inaugurer l'exposition kiébé-kiébé que nous y avons installée elle confirme que notre pays a eu raison de se comporter comme il l'a fait tout au long de ces décennies, de rester fidèle à lui-même.

Dans un moment comme celui que nous vivons où l'actualité internationale semble n'être composée que de drames et de tragédies la fin de l'affrontement fratricide entre Cuba et les Etats-Unis vient opportunément rappeler à ceux qui l'auraient oublié que l'homme reste maître de son destin et qu'il peut toujours, s'il est sage, agir pour son propre bien. Car ce que Barack Obama et Raul Castro viennent de réussir pourrait être accompli partout ailleurs dans le monde, épargnant ainsi bien des souffrances aux peuples qui en sont victimes. Merci donc à vous, Fidel Castro et Barack Obama, qui avez su faire triompher enfin la raison.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE ASSOCIATIVE

Synergie 30 s'explique sur le changement de la Constitution

La signature le 3 avril dernier, de la déclaration des partis politiques, des associations et des individualités du 20 janvier 2015 relative au changement de la Constitution et à la convocation d'un dialogue politique inclusif par la plateforme Synergie 30, a fait l'objet d'une conférence de presse le 11 avril à Brazzaville. Au cours de celle-ci, son président, Denis Moungala a expliqué à la presse nationale et internationale les principales motivations de l'engagement de sa structure en faveur du changement de la loi fondamentale.

Selon le conférencier, la Constitution du 20 janvier 2002 offre plus de pouvoirs à la présidence de la République au détriment des autres institutions. Cette loi fondamentale, a-t-il ajouté, ne favorise guère le jeu démocratique car, a-t-il renchéri, la démocratie fonctionne normalement quand un pouvoir peut arrêter un autre pouvoir.

À travers les images et autres figures de style, Denis Moungala a amené les journalistes à comprendre que la loi fondamentale actuelle est à changer, non pas pour offrir au président de la République en fonction la possibilité de briguer un autre mandat comme le pensent de nombreuses personnes, mais pour garantir le fonctionnement régulier des institutions constitutionnelles garantes de la démocratie, a-t-il insisté.

Répondant à la question d'un journaliste sur la possibilité de changer cette Constitution après l'élection présidentielle de 2016, Denis Moungala a estimé qu'il y aura vice de procédure, parce que le président de la République élu prêterait son serment sur l'ancienne Constitution qu'il devrait

être tenu d'en respecter jusqu'à la fin de son mandat.

« Il est temps que les Congolais profitent de l'embellie économique et sociale actuelle pour changer la loi fondamentale afin d'inscrire le Congo sur la voie du développement et de la prospérité », a-t-il déclaré.

Invité par un autre journaliste à se

social (UPDAS- opposition), du fait d'être une association ayant son ancrage dans le département de la Bouenza, Denis Moungala a indiqué que son organisation sociale qui regroupe près de trente-neuf associations est représentative sur l'ensemble du territoire national.

À propos du dialogue politique,



Le présidium de la conférence de presse

justifier sur le fait que plusieurs organisations sociopolitiques pensent que le changement de la Constitution est un moyen d'offrir au président Denis Sassou N'Guesso la possibilité de briguer un troisième mandat, le président de la plateforme Synergie 30 pour le Congo a indiqué que son organisation n'a pas la possibilité de décider de la prorogation du mandat du président de la République.

Denis Moungala a ensuite déclaré que la société civile que représente son association ne vise pas la conquête du pouvoir comme les partis politiques ; mais elle milite pour la proposition aux pouvoirs publics des idées positives qui peuvent leur servir à bâtir des stratégies idoines de développement. Interrogé sur son rapprochement au Parti congolais du travail (PCT -au pouvoir) plutôt que l'Union panafricaine pour la démocratie

le président de la Synergie 30 a déclaré que la tradition bantoue exige que les grandes décisions d'intérêt national soient prises à l'issue d'un consensus qui se dégage après un tour de table. C'est ainsi que sa plateforme est favorable au dialogue national inclusif dont il réclame la convocation par le chef de l'État dans les plus brefs délais.

Synergie 30, a-t-il ajouté, soutient toute démarche qui tend à l'apaisement et à la concorde nationale. Elle vise entre autres objectifs la lutte contre la pauvreté et le chômage des jeunes par la création des petits métiers. Cette organisation de la société civile créée en 2014 a obtenu deux conseillers départementaux dans le département de la Bouenza, à l'issue des élections locales tenues le 28 septembre dernier, rappel-t-on.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La Banque mondiale veut faire du Congo une plateforme du numérique

Le nouveau représentant-résident de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa, a dévoilé les ambitions de son institution de développer le secteur du numérique, le 9 avril, au cours d'un entretien avec le ministre des Postes et télécommunications, Thierry Lézin Mougalla.

Nouvellement installé, le nouveau représentant de la Banque mondiale au Congo, qui a inscrit cette rencontre dans le cadre d'une visite de courtoisie auprès du ministre des Postes et télécommunications, a saisi cette occasion pour se faire une idée du fonctionnement global du secteur congolais des postes télécommunications.

Il voulait surtout connaître les projets prioritaires que le Congo tient à développer dans le domaine des télécommunications en vue de mobiliser des financements plus conséquents, qui appuieront les efforts déjà consentis par le Congo dans le secteur.

« Notre visite auprès du ministre des Postes et télécommunications avait deux objets. Pour un premier temps, je suis venu pour une visite de courtoisie mais également de faire connaissance de ses collaborateurs, parce que c'est cette semaine que j'ai pris mes fonctions », a souligné Djibrilla Issa. Cet appui de la Banque mondiale, en tant que partenaire, se fera dans le cadre d'un accord signé avec le gouvernement, en vue de mettre en œuvre le projet Central african backbone (CAB) qui concerne l'installation du réseau à fibre optique sur l'ensemble du territoire national et



Thierry Mougalla lors de l'audience avec le représentant de la Banque mondiale au Congo (à la droite du ministre) photo adiac

l'interconnexion de l'Afrique tout entière. « Nous avons signé un partenariat avec le ministère des postes et télécommunications pour la mise en œuvre d'un projet qui va couvrir les aspects d'interconnexion au niveau régional, mais qui concerne aussi l'application des télécommunications au service public. Nous réfléchissons également à la création d'une économie numérique qui devra générer plusieurs emplois et sera un véritable moteur de créateur d'innovations afin de développer le secteur de l'économie numérique en vue de faire du Congo une plateforme

des services numériques », a précisé le représentant-résident de la Banque mondiale. En développant le projet CAB, dont il juge probants les résultats

à mi-parcours, le responsable de cette institution onusienne rêve d'une chose : développer le secteur des télécommunications en vue de créer une vraie dynamique au sein de l'économie numérique congolaise, qui devra favoriser la création des emplois.

De nationalité nigérienne, Djibrilla Issa succède à Sylvie Dossou qui continue d'assurer les mêmes fonctions au Gabon. Dans sa feuille de route au Congo, le nouveau représentant de la Banque mondiale s'est fixé trois grandes priorités en mettant l'accent sur le dialogue avec les autorités congolaises.

Firmin Oyé

AGRICULTURE

Cinq jeunes reçoivent leurs certificats

Le projet « L'agriculture : Réel essor pour la jeunesse » a été lancé en octobre 2013, au village Elota à Makabandilou, au 9^e arrondissement Djiri. D'une durée d'une année, estimé à plus de 9 millions, il a pris fin cette année avec la remise officielle des certificats à cinq apprenants agricoles.

Ce programme de formation théorique et pratique a été conçu par les organisations non gouvernementales, Lamuka et Edden. Financé par le ministère français des Affaires étrangères, ce projet était centré autour de l'éducation et de la découverte de l'agriculture. Il a consisté à favoriser la réinsertion des jeunes par le biais de la formation professionnelle.

À travers, « l'agriculture : Réel essor pour la jeunesse », cinq jeunes maraîchers exploitants furent appuyés et accompagnés dans le renforcement de leurs systèmes de production. Un travail réalisé en vue d'améliorer de façon significative leurs revenus agricoles. Aussi qu'ils contribuent à l'approvisionnement en légumes frais de la ville de Brazzaville. Cependant, le temps imparti n'a pas été mis à profit pour consolider le groupe.

« Il serait donc souhaitable de proroger le projet à 12 mois afin de consolider les compétences acquises dans les domaines de gestion et commercialisation des produits maraîchers en groupe. Une autre demande de financement est en cours d'élaboration afin de parachever les actions de gestion commerciale au niveau de la coopérative », relève-t-on dans le rapport final du projet Lamuka.

Des résultats : les bases de la production maraîchère durable ont été mises en place et testées : une parcelle de 2000 m² irriguées avec 4 kits d'irrigation goutte à goutte ; un point de vente de légumes frais créée au village Elota ; une production semestrielle de légumes frais (6.286 tonnes pour 12 tonnes par an et par exploitation) ; un revenu semestriel net total moyen par exploitation de 3 143 000 Fcfa. Il a été créé une organisation de coopérative de producteurs Lamuka.

Le projet était confronté à quelques difficultés dans son parcours d'ordre institutionnel, technique, et organisationnel. La commercialisation traditionnelle n'a pas suffi pour écouler les légumes, d'où la nécessité de rechercher de nouvelles parts de marchés à Brazzaville avec la mise en œuvre du « Projet de commercialisation des légumes bio », en perspective. Aussi, pour mener à terme le projet, l'association Edden a pris en charge l'achat de 4 kits d'irrigation (Système d'irrigation goutte à goutte).

D'autres difficultés ont été relevées : l'appropriation du fonctionnement de la coopérative par les membres eux-mêmes et le manque d'étude de marché pour faciliter l'écoulement des produits bio.

Dans leur rapport, les initiateurs du projet apprécient leur œuvre dont les résultats sont perceptibles. Il s'est constitué en un véritable pôle de production pour la commune rurale de Makabandilou.

Nancy France Loutoumba

LE FAIT DU JOUR

Ne pas oublier de se regarder dans le miroir

Les Congolais vont assister, dans les jours, les semaines, et les mois à venir, à de nombreuses annonces sur l'élection présidentielle prochaine. Les principales concerneront, sans doute, les candidatures à cette consultation majeure pour le renouvellement de la plus haute fonction d'État chez nous, la présidence de la République. Bonne logique, puisque cela participe, pourrait-on dire, de la volonté collective de renforcer encore un peu plus les assises de la démocratie congolaise.

En règle générale, sur cette question des candidatures, quel qu'en soit le scrutin, la loi fixe le délai de dépôt et de clôture des dossiers, prescrit la période d'ouverture et de fermeture de la campagne électorale. Il s'agit d'un agencement méthodique qui évite, dans une certaine mesure, de faire d'une consultation populaire d'envergure nationale, un rendez-vous de toutes les surchauffes où les acteurs les plus en vue- les candidats en l'occurrence- se priveraient de sommeil et de repas. Cela semble pourtant le

cas, lorsque l'on observe la ferveur avec laquelle les potentiels adversaires du président en poste engagent les hostilités.

À la faveur d'une émission de grande écoute, sur Radio-Congo, dimanche 5 avril, l'invité du « 7 heures dominical » de Jean Madila Pandi Niangui semblait tout bonnement annoncer, non pas sa candidature, mais sa victoire à l'élection présidentielle de 2016. Il promettait, de ce fait, de remettre la démocratie congolaise sur les rails en la débarrassant de tous les maux qui la minent aujourd'hui. Député d'un parti qui brilla durant le règne de son fondateur, Jean-Pierre Thystère Tchicaya, l'invité de notre confrère, avouait avoir été mal élu, mais le démocrate sincère qu'il se proclamait n'a pas pensé utile d'abandonner un mandat qu'il exerce donc en toute illégalité.

À la faveur d'un premier congrès extraordinaire de son parti expédié en deux jours, dans son discours de clôture de ces assises, le Secrétaire général du MCDDI confiait sa foi en

l'avènement d'un paysage politique consensuel, crédible et apaisé, persuadé, assurait-il, que les dirigeants politiques congolais sont en mesure de « surpasser leurs clivages ». L'on retient, tout de même, que dans un passé récent, c'est bien un défaut de consensus au sein de ce parti, après la disparition de son fondateur charismatique, Bernard Kolélas, qui l'a précipité dans des dissensions profondes. Née à la suite de ces disputes, la Dynamique républicaine pour la démocratie paraît avoir été l'une des rares formations politiques à ne pas recevoir le carton d'invitation du MCDDI lors de son congrès.

Après une première convention extraordinaire, en 2012, qui se clôtura sur la restructuration de ses instances dirigeantes suscitant la contestation d'une partie de sa base, voici, pour la récidive, le MCDDI tenir son premier congrès extraordinaire deux ans plus tard. Qu'est-ce qui peut bien justifier ce mode opératoire expéditif pour un parti vieux d'un quart de siècle dont l'expérience dans la bonne gestion

des affaires intérieures pouvait profiter aux jeunes partis qui naissent ? Sans doute l'absence d'une mise en route consensuelle des mécanismes de fonctionnement de ce grand mouvement politique fondé par le vieux Békou.

Il est certain, comme cela est noté plus haut, que d'ici-là, au rythme de la centaine de partis qui composent l'aréopage politique congolais, les candidatures vont se multiplier, les discours vont pleuvoir, les promesses vont s'enchaîner. Le tout, de la part d'hommes et de femmes plus ou moins connus, qui ont le défaut irréparable de ne répondre de rien, de ne s'excuser de rien, quand bien même tous, à quelque chose près, auraient, pour l'ensemble de leurs œuvres, des comptes à rendre à ce peuple au nom duquel ils revendiquent leur bon droit d'exercer en politique. Chers opérateurs politiques, merci, s'il vous plaît, de présenter vos courtoisies à vos compatriotes à qui vous demandez tant !

Gankama N'Siah



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)
Cofinancement Congo / Banque Mondiale
B.P 14 564 BRAZZAVILLE TEL : +242 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
Courriel:pfdecongo2011@yahoo.com



DOCUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES REACTUALISES DU PFDE, RESUME EXECUTIF

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour financer les activités du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE). Le projet vise à renforcer la capacité du bénéficiaire à : i) Promouvoir la mise en œuvre de la législation et la réglementation en matière de forêt et environnement; ii) Créer un environnement favorable à la participation des Communautés locales et populations autochtones à la gestion durable des forêts et à l'afforestation.

Certaines activités du PFDE pourraient avoir des impacts environnementaux et sociaux négatifs durant leur exécution ou pendant leur exploitation. Le Projet a donc utilisé une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants afin de réaliser la mission ci-après : « Actualisation du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) et Elaboration du Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP) ». L'objectif de l'étude est d'actualiser le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) préexistant pour permettre de prévenir et gérer les risques environnementaux et sociaux potentiels du projet et élaborer le Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP) en vue de prévenir ou d'atténuer les effets de l'utilisation des pesticides par le projet ou de ses partenaires sur l'environnement humain.

Ces documents viennent compléter les mesures de sauvegarde du PFDE préexistantes que sont le Cadre de Politique de Réinstallation Involontaire (CPRI) et le Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA). L'ensemble de ces documents constituent les mesures sauvegardes environnementales et sociales du PFDE, qui permettront de guider la gestion environnementale et sociale des activités et sous-activités susceptibles d'être appuyées par le projet, et d'aider à assurer la conformité aussi bien avec la législation environnementale nationale qu'avec les exigences des Politiques de Sauvegarde de la Banque mondiale. Ces documents de sauvegarde seront valables dans les zones ciblées par le projet sur l'ensemble du pays, particulièrement dans les zones forestières.

Le contexte politique, législatif et réglementaire du secteur environnemental et des secteurs d'intervention du projet est marqué par l'existence de documents de planification stratégiques (Plan National de Développement, Document sur la Stratégie pour la Croissance, l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté; Plan de Convergence de la COMIFAC; Plan National d'Action pour l'Environnement, Stratégie Nationale du Développement Durable; politique forestière, etc.) ainsi que des textes pertinents au plan législatif et réglementaire (loi 003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement, décret n° 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'EIES, etc.). Au plan législatif, on note une parfaite concordance entre la législation nationale en matière d'étude d'impact environnemental et social et la politique opérationnelle 4.01 de la Banque mondiale. En outre, le PFDE est directement concerné par sept (7) politiques de sauvegarde (Evaluation environnementale; Habitats Naturels; Gestion des Pesticides; Ressources culturelles physiques; Population Autochtones; Réinstallation Involontaire; Forêts). La restructuration du PFDE intégrant de nouvelles activités de gestion des ressources naturelles communautaires, a nécessité le déclenchement de la politique de sauvegarde environnementale sur les pesticides (OP 4.09) - dans un rapport connexe - ainsi que la mise à jour du CGES pour améliorer notamment les parties concernant les politiques opérationnelles de sauvegarde relatives aux habitats naturels (OP 4.04) et aux forêts (OP 4.36).

Ainsi, un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) a été élaboré, qui inclut les éléments clefs de la gestion environnementale et sociale ainsi que les procédures de sélection (screening), de mise en œuvre et de suivi des mesures, les responsabilités institutionnelles et le budget. Le PCGES permettra aux institutions chargées de la mise en œuvre du projet d'évaluer, de façon large et prospective les impacts environnementaux et sociaux des activités futures et d'élaborer des mesures d'atténuation ou de compensation sur la base d'indications claires, précises, concises et opérationnelles. Le Plan de Gestion des Pestes et des Pesticides (PGPP)

Récapitulatif des étapes de sélection et responsabilités.

Etapes	Responsabilités
1. Identification des activités	ONG recrutée, services du MEFDD et les CLPA
2. Préparation sous-projet (dossiers d'exécution)	Coordination du PFDE, CLPA, ONG recrutée, services techniques du MEFDD
3. Remplissage du formulaire de sélection et classification environnementale et sociale	
2.1 Remplissage formulaire	EES/PFDE et ESS/PFDE
2.2 Classification du sous-projet et Détermination du travail environnemental (simples mesures de mitigation ou NIE)	DGE
4. Exécution du travail environnemental	
4.1 Choix du consultant	EES/PFDE et ESS/PFDE
4.2 Réalisation des NIES/PGES	Consultants agréés par la DGE
5. Examen et approbation des NIE/PGES	DGE et Banque Mondiale
6. Diffusion	Comité Pilotage; MEFDD; Coordination PFDE; DDEF; DGE; DDE, CLPA, OSC
7. Intégration des dispositions environnementales et sociales dans les Dossiers d'appel d'offre et d'exécution des travaux	EES/PFDE et ESS/PFDE
8. Mise en œuvre	DDEF (activités forestières) et Prestataires privés
9. Surveillance et Suivi	<ul style="list-style-type: none"> •La supervision des activités sera assurée par les EES/PFDE et ESS/PFDE et le Comité de Pilotage du projet. La supervision inclura les services de la DGEF (DEP); la DGDD et l'IGSEFDD; •La surveillance de proximité de l'exécution des travaux sera assurée par (i) des Bureaux de Contrôle recrutés par le projet, s'agissant des travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs; (ii) les DDEF pour ce qui concerne les activités forestières; •Le suivi sera effectué par les services centraux et départementaux de la DGE et la Banque Mondiale; •L'évaluation sera effectuée par des Consultants (nationaux et/ou internationaux), à la fin du projet.

constitue lui une contribution pour impulser une dynamique nationale qui devra viser à : (i) reconnaître et considérer la gestion des pesticides comme un droit fondamental pour la bonne santé de l'environnement; (ii) intégrer la gestion des pesticides comme une composante majeure de la Politique Nationale de Santé Environnementale; (iii) accorder une priorité élevée et un appui fort aux mesures et activités de gestion des pesticides; (iv) promouvoir les principes et mesures de gestion intégrée des pesticides avec l'ensemble des acteurs; (v) apporter un appui organisationnel, juridique, financier, matériel et technique effectif dans la gestion des pesticides; (vi) renforcer la formation, l'information, l'éducation et la sensibilisation des acteurs sur l'importance de la gestion des pesticides dans l'amélioration de la santé environnementale.

Le CGES inclut un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du PFDE. Le PGES identifie le cadre d'orientation des interventions futures en termes de priorités nationale de gestion environnementale et sociale; en tenant compte des exigences des politiques de sauvegardes de la Banque Mondiale. Sur la base des priorités du MEFDD et suivant les exigences des politiques de sauvegarde, le PGES a déterminé des orientations stratégiques pour la gestion environnementale et sociale du PFDE, qui portent sur les axes suivants : les procédures d'évaluation environnementale des sous-projets, pour chaque sous-projet éligible au PFDE; la gestion environnementale et sociale du PFDE.

Le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) a été élaboré, qui inclut les éléments clés de la gestion des sous composantes, leurs impacts potentiels, et les mesures d'atténuation, ainsi que la mise en œuvre de ses mesures et les responsabilités institutionnelles, le suivi et le budget pour leur mise en œuvre. Pour optimiser la gestion environnementale du PFDE, il a été proposé dans le CGES un plan de consultation et un plan de suivi qui seront exécutés sous la coordination de l'UCP-PFDE avec l'appui des points focaux environnement au niveau des DDEF.

Les coûts des mesures sociales et environnementales du Projet, d'un montant global de 630 000 000 FCFA sont étalés sur les trois (3) années qui restent pour la mise en œuvre du projet. Ils sont répartis de la manière suivante :

Activités	Coût total
Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (PCGES)	300 000 00 FCFA
Plan de Gestion des Pestes et des Pesticides (PGPP)	300 000 000 FCFA
Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA)	500 000 USD, soit 25 000 000 FCFA
Cadre de Politique de Réinstallation Involontaire (CPRI)	100 000 USD, soit 5 000 000 FCFA
Total	630 000 000 FCFA

NB : Les documents sont consultables et les amendements pourront être reçus entre le 1 et le 15 avril 2015 au Siège du PFDE, au Siège du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD), au Siège de la Banque mondiale ainsi que dans chaque Direction Départementale et sur le site Web du MEFDD aux adresses ci-après :

•Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE),
•Case J- 142/V, OCH Mougali III, Brazzaville, République du Congo. Tel : (+242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

•Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD), En face de l'hôpital Blanche GOMEZ, Brazzaville, Congo.

•Site Web du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD), www.mefdd.cg

•Banque Mondiale,
•Immeuble BDEAC, 2ème Etage. Boulevard de la Révolution, Brazzaville, Congo

•Direction Départementale de l'Economie Forestière,
•Dans chaque Préfecture de la République du Congo.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« La Constitution qui siérait le mieux aux intérêts des pays africains est celle qui réussirait le tour de force de lier les mains de potentiels autocrates tout en offrant à d'éventuels leaders éclairés le temps nécessaire à la transformation de leur pays. »

Yann Gwet, entrepreneur et essayiste camerounais. Diplômé de Sciences Po Paris, Jeune Afrique, 9 avril 2015

« Nous (l'Afrique) ne manquons pas d'institutions même si elles ont besoin d'être améliorées, ce qui nous manque, ce sont des hommes indépendants, suffisamment impartiaux. »

Pr Samba Thiam de l'Ucad (université de Dakar), directeur de l'Institut des droits de l'Homme et de la paix, Sénégal, Le Soleil du 11 et 12 avril 2015

« Nous avons constaté que le débat sur l'intégration régionale était faussé. Il était fait de proclamations politiques, et quand il s'agissait d'un débat un peu plus technique, il était centré sur le commerce, comme si le commerce était le seul indicateur de l'intégration régionale. »

Carlos Lopes, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique que, African Business | Avril - Mai 2015

« En 15 ans, je n'ai jamais vu un tel arbitre. Dans ce pays de merde. Ce pays ne mérite pas le PSG. Nous sommes trop bons pour ce pays. »

avait lancé Zlatan Ibrahimovic, attaquant suédois du PSG (équipe de France), le 16 mars 2015, après avoir perdu contre Bordeaux (3-2)

Et de rectifier :

« Je tenais à préciser que mes propos ne visaient ni la France, ni les Français. J'ai parlé de football, et non d'autre chose. »

OFFRE SPÉCIALE

Matériel Professionnel
Four à pizza électrique neuf
5 pizzas (24 cm)
Dimension 890 x 720 x 430mm
Prix spécial hors taxe : 892 000 FCFA
Tel : 01 834 58 83

PARTENARIAT

Des Rwandais partagent leur expérience sur le développement communautaire

Installée dans la sous-région depuis peu, l'organisation internationale de développement, Helpage Rwanda Programme Congo, apportera son expertise au Congo afin d'aider le pays à mieux gérer les projets de développement communautaire qui se veulent participatifs et solidaires.

L'organisation internationale a signé, le 8 avril à Brazzaville, un accord y relatif avec le ministère des Hydrocarbures. À travers ce partenariat, le ministère bénéficiaire devrait renforcer sa capacité à concevoir et à mettre en œuvre les projets communautaires de développement, tout en respectant certains critères : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact et la viabilité. Ainsi, l'accord vise la mise en place d'un cadre synergétique et mobilisateur des initiatives et des efforts communs des deux partenaires pour l'identification, le développement, l'exécution et le suivi-évaluation



La photo de famille

tion des projets sociaux et des autres initiatives communautaires. Autre volet de cet accord : mobiliser des ressources des partenaires divers, sur le triple plan local, national et externe afin de contribuer au développement économique et social des populations. Notons qu'Helpage Rwanda Programme Congo est implantée au Congo depuis 2011. Elle

déployera son expertise dans des domaines variés : l'agriculture et l'élevage, les infrastructures socio-économiques de base et rurales, la pêche et la pisciculture, la gestion de l'environnement, l'épargne et les crédits ruraux et le renforcement des capacités institutionnelles dans les aspects organisationnels et techniques.

Nancy France Loutoumba

PRODUCTION D'EAU

La SNDE retrouve toutes ses vannes à Brazzaville

Il y a 61 ans que la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) existe. C'est maintenant qu'elle a la maîtrise de ses vannes qui jusque-là étaient disséminées sur l'ensemble du réseau de Brazzaville. Cette découverte est le résultat d'un travail titanesque de fouille réalisé par ses techniciens.

Ce plan de vannage a été présenté le 7 avril au Centre des métiers de la SNDE en présence du directeur général de cette société publique, Louis Patrice Ngagnon. Il s'agit, en effet, d'un dispositif technique mis en place pour modifier le débit d'eau, le débloquent, le rouvrir mais surtout de lui donner une orientation tant dans la réparation des fuites que dans l'installation des nouveaux branchements.

Avant sa présentation officielle, le travail réalisé en amont a

consisté avant tout à répertorier sur le réseau de Brazzaville, long de plus de 1600 km, toutes les vannes, quelles que soient leurs dimensions. L'opération a donné des fruits d'autant plus que toutes ces vannes ont été retrouvées. Sur le réseau de Brazzaville, qui va de Kintélé à Nganga Lingolo, long actuellement de plus de 1650 km, pour une superficie d'environ 20.000 hectares, ces vannes se comptent par centaines. Ces vannes constituent de véritables repères dans la chaîne de distribution d'eau. Leur maîtrise va dorénavant faciliter la tâche des techniciens de la SNDE dans leurs diverses opérations d'intervention sur le terrain. Notamment des opérations d'orientation de la desserte en eau dans les quartiers ciblés ; d'interruption momentanée de la desserte en cas de travaux

de réparation ou de maintenance mais aussi et surtout lors du traitement des fuites d'eau constatées çà et là dans la ville. « Nous sommes réunis ici pour marquer le trait de vie de la recherche des pistes et des voies devant nous conduire inexorablement vers l'amélioration de notre outil de travail dont la mission cardinale est de produire et distribuer l'eau de qualité et en quantité suffisante. Nous sommes réunis ici, à mon sens, pour apprendre, bénéficier et nous approprier cet ensemble d'outils qui maillent notre réseau », a souligné Louis Patrice Ngagnon qui a mis en garde les agents inciviques de la SNDE. « Il ne sera plus question de tomber dans le piège des agents malicieux qui manipulent les vannes pour leurs intérêts personnels », a-t-il conclu.

Firmin Oyé



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	4 au 8 mai 2015
Analyse financière : pratique	3 jours	11 au 13 mai 2015
Méthodes et outils de gestion pour managers : savoir fixer des objectifs, élaborer son tableau de bord etc.	3 jours	18 au 20 mai 2015
Manager une équipe : perfectionnement	3 jours	26 au 28 mai 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

Actualité des départements

NIARI

Les travaux du nouvel hôpital général de Dolisie paralysés par une grève

Les agents de la Société italienne Asperbras, chargée de l'exécution des travaux de construction du nouvel hôpital général de Dolisie, observent une grève depuis le 7 avril. Ce mouvement a conduit à l'arrêt de ce chantier, selon le constat fait le 9 avril en matinée, sur place au site de Manganzi, situé en banlieue de Dolisie, sur l'axe menant vers Kimongo. Ces agents s'étaient déployés aux alentours de la concession pour interdire à leurs collè-

gues d'accéder au chantier et y travailler. Ils revendiquent la régularité et l'augmentation des salaires, le reversement « réel » de leurs cotisations à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et le paiement des primes de risque.

Les responsables de cette société n'ont pas voulu s'exprimer à la presse en vue de donner de plus amples informations sur le mouvement. Cette grève serait la sixième depuis le lancement

de ce chantier il y a deux ans, ont expliqué des agents grévistes. Ils ont également fait état de licenciements de personnes identifiées comme meneurs des différentes grèves par la direction de l'entreprise. Le nouvel hôpital général de Dolisie se construit sur une superficie de 12.000 m² afin d'accroître la capacité d'accueil et la performance du plateau technique des structures de santé dans le département du Niari.

Recrudescence de la conjonctivite purulente à Dolisie

Plusieurs cas de conjonctivite purulente ont été constatés ces deux derniers mois dans la commune de Dolisie. Selon Paulette Mouélé, major du service ORL de l'hôpital de référence de Dolisie, ses services ont reçu, aux mois de mars et avril courant, quatre à cinq patients par jour souffrant de cette maladie.

La conjonctivite purulente se manifeste par des sécrétions purulentes, la rougeur, la douleur, l'abondance des larmes, la sensation des grains de sable ou de corps étrangers

dans les yeux et des œdèmes faciaux. Les malades supportent mal la lumière et sentent parfois la fièvre.

Le traitement dure sept à huit jours quand la maladie est attaquée à temps. Quand le patient a trainé avec cette conjonctivite sans soins appropriés, elle entraîne une kératite qui n'est autre qu'une inflammation de la cornée et le traitement peut durer de 3 à 4 mois.

Lorsqu'elle est non traitée, la conjonctivite purulente aboutit à la cécité, une maladie qui

entraîne la perte de la vue. Le major du service ORL a encore signalé que la conjonctivite est due à un germe appelé staphylocoque contracté dans l'herbe, la poussière et l'eau. Il attaque fréquemment la peau. Paulette Mouélé a indiqué qu'il existe plusieurs sortes de conjonctivites, elles provoquent l'inflammation de la conjonctive qui est une partie de l'œil.

Source : Agence congolaise d'information

SANTÉ FÉMININE

Un plaidoyer mené par la diplomate Marie-Charlotte Fayanga

La doyenne du corps diplomatique accrédité au Congo, Marie-Charlotte Fayanga, a plaidé, le 08 avril à Brazzaville, pour l'amélioration de la santé de la femme, de la mère et de l'enfant, à l'issue d'une rencontre ayant regroupé le corps diplomatique accrédité au Congo et la directrice de l'OMS-Afro.

« Puisse votre touche féminine et votre sensibilité permettre le renforcement des systèmes nationaux de santé, l'accès à des soins et services de santé de qualité, notamment pour la femme, la mère et l'enfant, la surveillance et la meilleure gestion des épidémies dans notre continent », a déclaré Marie-Charlotte Fayanga, à l'issue de cette rencontre.

Elle a ajouté que « le fait d'être un homme ou une femme a sur la santé des conséquences importantes, qui résultent à la fois des différences biologiques et sociales. La santé des femmes et des jeunes filles doit faire l'objet d'attention particulière parce que, dans de nombreuses sociétés, celles-ci sont désavantagées en raison de discriminations ancrées dans des facteurs socioculturels ». Les femmes sont par exemple plus vulnérables face au VIH/sida, a-t-elle regretté.

Selon une enquête menée auprès de plus d'un millier d'adolescents, garçons et filles par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance avec l'expertise technique de l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF), une organisation non gouvernementale, dans plusieurs des principaux centres urbains du pays, a révélé que la majorité des filles avait eu un premier rapport sexuel entre 12 et 15 ans.

La même source affirme que parmi les jeunes mères, 31,3% a connu leur première grossesse entre 14 et 15 ans, et s'inquiète des conséquences de la précocité des rapports sexuels et des grossesses sur la propagation de l'épidémie du VIH-Sida.

Pour sa part, le ministre congolais de la Santé et de la Population, François Ibovi, a rassuré les diplomates de la disponibilité du Congo à coopérer avec l'OMS/AFRO. « La coopération avec la République du Congo vous est d'ores et déjà acquise. Il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'avec votre expérience avérée l'OMS/AFRO dispose de l'énergie qu'il faut pour accompagner l'ensemble des Etats membres dans la mise en œuvre des soins promotionnels, préventifs et curatifs » a-t-il indiqué.

Fortuné Ibara

XOIL CONGO : Distributeur Officiel des produits Lubrifiants ENGEN au Congo Brazzaville

ENGEN SOUTH AFRICA a reconnu XOIL CONGO comme fournisseur exclusif des lubrifiants et graisses ENGEN SOUTH AFRICA et PETRONAS MALAYSIA.

Dans le cadre de ce nouvel accord XOIL CONGO va avoir accès à toute la gamme des huiles minérales et des huiles synthétiques ENGEN et PETRONAS ainsi que toutes les graisses spéciales les plus performantes pour tous secteurs industriels.

Dans sa quête permanente de l'excellence et du meilleur service, le réseau des stations-services XOIL va pouvoir offrir à tous les automobilistes et transporteurs tous les lubrifiants haut de gamme ENGEN et PETRONAS.

 **XOIL CONGO**

Engen Lubrifiants



Avec nous, vous êtes Numéro Un

 **ENGEN**

Avis d'Appel d'Offres N° 002T/MAE/PDARP-UCP/2015

1. Le présent Avis d'appel d'offres suit l'Avis général de passation de marchés du projet paru dans Dg market No 145627 du 11 mars 2015.

2. Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association internationale de développement IDA, Groupe Banque Mondiale, ont signé un accord de crédit, en vue de cofinancer le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et entend affecter une partie à la construction des infrastructures de marché d'Imvouba, dans le département du Pool.

3. Le PDARP invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue d'exécuter les travaux de construction de ces infrastructures.

Les travaux comprennent :

(i) - la construction d'un bâtiment

(ii) - la construction de latrines à 4 cabines

Le délai des travaux est de (06) mois.

4. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres international spécifiées dans la publication de la Banque mondiale « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.5

5. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous à partir de 8 h 00 jusqu'à 16 h 00.

6. Les spécifications de qualification sont :

a) Avoir réalisé un chiffre d'affaires, pour des travaux de construction, d'un montant équivalent à 80 000 000 FCFA, au cours des cinq (05) dernières années

b) Avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au moins deux (02) marchés de travaux similaires au cours des cinq (05) dernières années.

(c) Etre capable d'affecter aux travaux le matériel essentiel ci-après :

- 1 Bétonnière et les différents accessoires
- 1 Groupe électrogène
- 1 Cuve à eau de 1000 litres au moins ou des contenants équivalents
- 1 Véhicule de liaison

d) Proposer:

- Un Directeur de travaux, Ingénieur génie civil ou TP, ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparables, et une expérience dans la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale en tant que Conducteur des travaux serait un atout.

- Un Chef de chantier ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparable

(e) disposer de liquidités et/ou présenter des pièces attestant que le soumissionnaire a accès, ou a à sa disposition, des facilités de crédit (après déduction des montants nécessaires pour honorer ses autres engagements), d'un montant au moins équivalent à au moins 10% du montant de son offre.

7. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille (50 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces ou par chèque certifié.

8. Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 Mai 2015 à 12H30 Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 04 Mai 2015 à 13 heures.

9. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission sous forme de caution bancaire ou chèque certifié d'un montant d'un million (1 000 000) francs CFA.

10. L'adresse (les adresses) mentionnée(s) ci-dessus est (sont):
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 / 05 312 30 30 - E-mail : pdarp_maep@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 03 Avril 2015

Le Coordonnateur
Isidore ONDOKI

Avis d'Appel d'Offres N° 003T/MAE/PDARP-UCP/2015

1. Le présent Avis d'appel d'offres suit l'Avis général de passation de marchés du projet paru dans Dg market No 145627 du 11 mars 2015.

2. Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association internationale de développement IDA, Groupe Banque Mondiale, ont signé un accord de crédit, en vue de cofinancer le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et entend affecter une partie à la construction des infrastructures de marché de MADINGOU-GARE Extension, dans le département de la Bouenza.

3. Le PDARP invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue d'exécuter les travaux de construction de ces infrastructures.

Les travaux comprennent :

(i) - la construction d'un bâtiment

(ii) - l'assainissement des aires de circulation autour du marché.

Le délai des travaux est de six (06) mois.

4. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans la publication de la Banque mondiale « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », et est ouvert à tous les soumissionnaires qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.5

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous à partir de 8 h 00 jusqu'à 16 h 00.

6. Les spécifications de qualification sont :

a) Avoir réalisé un chiffre d'affaires, pour des travaux de construction, d'un montant équivalent à 80 000 000 FCFA, au cours des cinq (05) dernières années

b) Avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au moins deux (02) marchés de travaux similaires au cours des cinq (05) dernières années.

(c) Etre capable d'affecter aux travaux le matériel essentiel ci-après :

- 1 Bétonnière et les différents accessoires
- 1 Groupe électrogène
- 1 Cuve à eau de 1000 litres au moins ou des contenants équivalents
- 1 Véhicule de liaison

d) Proposer:

- Un Directeur de travaux, Ingénieur génie civil ou TP, ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparables, et une expérience dans la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale en tant que Conducteur des travaux serait un atout.

- Un Chef de chantier ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparable

(e) disposer de liquidités et/ou présenter des pièces attestant que le soumissionnaire a accès, ou a à sa disposition, des facilités de crédit (après déduction des montants nécessaires pour honorer ses autres engagements), d'un montant au moins équivalent à au moins 10% du montant de son offre.

7. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille (50 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces ou par chèque certifié.

8. Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 Mai 2015 à 12H30 Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 04 Mai 2015 à 13 heures.

9. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission sous forme de caution bancaire ou chèque certifié d'un montant d'un million (1 000 000) de francs CFA.

10. L'adresse (les adresses) mentionnée(s) ci-dessus est (sont):
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP) UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 / 05 312 30 30 - E-mail : pdarp_maep@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 03 Avril 2015

Le Coordonnateur

Isidore ONDOKI



3G SERVICES

LES COMPETENCES INTERNATIONALES ET LES CERTIFICATS INTERNATIONAUX

Vous avez désormais la possibilité de vous former et de réussir à vos examens des grands constructeurs internationaux ici à Brazzaville à notre centre des formations et des certifications internationales.

Entre autres les examens internationaux des constructeurs suivants sont disponibles :

-ADOBE-ANDROID-MICROSOFT-CISCO SYSTEMS-BROCADE COMMUNICATIONS-HP-CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES-CITRIX SYSTEMS-CIW-CLOUDERA-COMP-TIA-C++ INSTITUTE-EMC-EXIN(ITIL foundation)-APPSENSE
-EXCELSIOR COLLEGE-HUAWEI TECHNOLOGIES-IBM CORPORATION-ARUBA NETWORKS INC-AVAYA INC TESTING
-INTERNATIONAL QUALIFICATIONS NETWORK-ISA-NOVELL TESTING-NOKIA SOLUTIONS AND NETWORKS
-LINUX PROFESSIONAL INSTITUTE TESTING-NETAPP-ORACLE CERTIFICATION PROGRAM-SOFTWARE CERTIFICATIONS
-OPENERP CERTIFICATION PROGRAM-RIVERDE TECHNOLOGY-PEGASYSTEMS INC-RSA SECURITY TESTING-SYMANTEC
-VCE-VMWARE-VEEAM VMCE-ZEND TECHNOLOGIES-ZTE-BCS THE CHARTERED INSTITUTE FOR IT-ET LES CERTIFICATIONS INTERNATIONALES SUR LES FINANCES, LE BANKING etc...

NOS PROCHAINES FORMATIONS AVEC CERTIFICATIONS INTERNATIONALES

1-LINUX LPI 201(examen 117-201fedora,debian,redhat) débute 06/MAI/2015
2-ORACLE DATABASE ADMINISTRATOR(certification OCA) débute 06/juin/2015

NOS FORMATIONS AVEC CERTIFICATIONS EN COURS

1-Cisco routage et Commutation (debutée le 09/04/2015, il est encore possible de joindre cette formation et se certifier)
2-Windows server 2012 (nous cheminons déjà vers la préparation de la certification Microsoft 70-410)

Pour les inscriptions et pour tout renseignement veuillez nous contacter aux coordonnées suivantes:
Tel : 050745167/066779255 Email : contact@3g-universel.net

AFFAIRES

Herbert Smith Freehills lance en octobre l'Africa business Academy

L'Afrique attire et les forums destinés à aider les investisseurs français à réussir leur implantation commerciale sur le continent se multiplient. Herbert Smith Freehills, l'un des dix plus grands cabinets d'avocats internationaux et l'Association française des juristes d'entreprise offrent jeudi 9 avril une matinée de sensibilisation au thème « Travailler en Afrique : l'essentiel pour mener à bien vos projets ».

À partir du mois d'octobre, le bureau parisien du cabinet anglo-saxon, ouvrira les portes de son « Africa business Academy » un programme de sensibilisation aux affaires en Afrique, dispensé sur trois matinées et trois après-midi par des africains, une grande première en Afrique.

Stéphane Brabant, Chairman du groupe Afrique du cabinet, a brossé un portrait contrasté « des Afriques » avec une classe moyenne qui certes croit mais dont les trois-quarts gagnent deux à quatre dollars par jour, une croissance forte qui n'induit que peu de progrès économique pour la majorité, un droit OHADA stable et équilibré mais dans

un environnement où existe également la corruption, de formidables opportunités qui ne doivent pas faire oublier une saine gestion des risques.

Stéphane Brabant a rappelé aux investisseurs quelques règles d'éthique, à savoir: respecter les coutumes, les valeurs et les traditions des pays, s'associer avec les bons intermédiaires locaux et soigner les bonnes relations avec les autorités et les communautés locales. « Nous sommes à l'étranger, nous devons respecter le droit », a déclaré l'associée d'Herbert Smith Freehills, Nina Bowyer qui est co-responsable de la pratique Afrique du cabinet au niveau mondial. Elle

a insisté sur le « local content » qui consiste non seulement à avoir du personnel recruté sur place, mais également à faire recours aux banques locales ainsi qu'à des actionnaires du pays.

Les questions des Fusions-acquisitions et du contentieux sur le continent étaient aussi à l'ordre du jour de cette matinée de sensibilisation.

Le nombre d'accords de fusions-acquisitions est en constante hausse : 400 sur le continent en 2014 pour des montants compris entre 30 et 70 millions de dollars. Cependant observait Hubert Segain, responsable du département Corporate du cabinet d'avocat anglo-saxon, peu de fusions-acquisitions sont transfrontalières. De plus en plus de Fonds de placement privés spécialement dédiés à l'Afrique sont créés, les derniers exemples en date étant ceux lancés par le

capital-investisseur Abraaj le 30 mars dernier pour 1,3 milliard de dollars. Les investissements de ces fonds sont pour l'heure essentiellement concentrés en Afrique anglophone, plus précisément au Nigéria, au Ghana et en Afrique du Sud.

Concernant le contentieux non-juridictionnel, alors qu'Abidjan est une place d'arbitrage reconnue et que la cour arbitrale de Maurice opérationnelle depuis 2013 est recommandée par la BAD comme siège crédible, le manque d'arbitres africains se fait encore sentir. Les sentences arbitrales sont par ailleurs peu exécutées sur le continent. Sur cinquante-quatre Etats africains, 34 ont ratifié la convention de New York sur l'exécution des décisions arbitrales, 17 ont ratifié la convention sur le droit OHADA, 19 pour les accords bi-latéraux avec la France pour l'exécution des décisions éta-

tiques. Au moment où le monde entier se met à l'heure de la Big Data, qualifiée de pétrole du 21ème siècle, et où l'usage du mobile money se répand sur le continent, la question de la protection des données informatiques des citoyens africains se pose également. L'Union Africaine a adopté en 2014 une convention sur la cyber-sécurité et la protection des données à caractère personnel qui entrera en vigueur dès lors qu'elle aura été ratifiée par au moins 15 pays. Cependant le continent reste pour le moment un « paria numérique ». Aucun pays africain n'assurant aux yeux de l'Union européenne un niveau de protection des données suffisant, l'ensemble du continent est sous le coup d'une interdiction de transférer des données des pays de la zone euro vers l'Afrique.

Rose-Marie Bouboutou



Assurances et Réassurances du Congo

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
 Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
 Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

Assurance Incendie	Assurance Scolaire
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Maladie
Assurance Globale Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise
	Etc...

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

VOUS ALLEZ ADORER NOS NOUVEAUX PRIX



A partir de
20.900.000
 FCFA TTC



CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève - Tél: (242) 05 313 29 97
 Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso - Tél: (242) 05 313 29 98
 www.cfaomotors-congo.com



TOYOTA

CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE

Les Congolais appelés à dénoncer les criminels de tout bord installés dans le pays

L'implication du public congolais dans la lutte contre la criminalité transnationale a été amplement sollicitée le 10 avril lors d'une session d'information et de sensibilisation sur ce phénomène, organisée au Centre d'information des Nations unies, à Brazzaville.

La criminalité transnationale, notons-le, est l'ensemble d'activités délictueuses dont la conception, la réalisation et les effets directs ou indirects impliquent plus d'un pays. Selon la convention de Palerme contre la criminalité, une infraction est transnationale si elle est commise dans plus d'un Etat mais qu'une partie substantielle de sa préparation, de sa planification, de sa conduite ou de son contrôle a lieu dans un autre Etat. De ce point de vue, elle doit impliquer un groupe criminel organisé qui se livre à des activités criminelles dans plus d'un Etat. Et des effets substantiels doivent être constatés dans une autre nation. Il s'agit en d'autres termes de la planétarisation de la criminalité.

Pour éviter que les auteurs de ces antivalleurs n'agissent impunément au Congo, il a été souligné que la responsabilité de la sécurité nationale incombe aussi bien aux composantes de la sécurité intérieure qu'à l'ensemble de la population. Pour ce faire, les intervenants ont souhaité que tous les Congolais s'impliquent dans la lutte contre la criminalité transnationale et dénoncent les auteurs de troubles où qu'ils se trouvent. Le directeur de la police judiciaire, Jean Roger Kougni Okogna, a expliqué les mécanismes et autres dispositifs existant dans le pays pour repérer les criminels et procéder au retour de ces derniers dans leurs pays respectifs grâce à « la caution de rapatriement ». Il a évoqué la collaboration qui existe entre les services en charge de la sécurité, dont les bureaux Interpol dans les Etats concernés pour identifier et interpeller les criminels présumés. « Les services de police ne pourront nullement révéler l'identité de toute personne qui dénoncerait les criminels », a assuré le directeur de la police judiciaire.

« Tout commissaire de police doit pou-

voir savoir que dans telle rue, tel numéro, habite un citoyen originaire de tel pays », a expliqué l'officier de police, précisant que chaque étranger devra en principe avoir sa carte de séjour, bref des visas établis par la Direction générale de la surveillance du territoire pour pouvoir résider au Congo. « Au cours du contrôle, si le commissaire constate qu'il y a un sujet étranger en situation irrégulière, naturellement, il doit l'interpeller parce qu'il a enfreint la loi de séjour au Congo (...). Lorsqu'on va dans un commissariat de police on doit trouver un registre des étrangers », a-t-il relevé.

Répondant aux préoccupations de l'auditoire sur la corruption des policiers qui relâchent les criminels après les avoir arrêtés, le directeur de la police judiciaire a dit que des agents qui sont appréhendés dans pareille situation sont généralement déferés devant le procureur de la République pour répondre de leurs actes comme ce fut le cas pour la trentaine de 2012 jusqu'à ce jour. « Si vous constatez qu'un policier a été corrompu, à la limite il faut le signaler aux services habilités », a-t-il insisté.

Le Premier policier, c'est le peuple lui-même

Le conseiller au ministre de la Justice et des droits humains, Serge Arnel Nzoulani Koumbou, a pour sa part, insisté que la sécurité nationale ne peut se faire convenablement sans l'implication de la population. Et citant le ministre de l'Intérieur et de l'Administration du territoire, Raymond Zéphirin Mboulou, selon lequel « le premier policier, c'est le peuple lui-même », le magistrat a appelé au sens de responsabilité des Congolais pour combattre la criminalité transnationale.

La criminalité transnationale au Congo revêt

plusieurs formes nouvelles décriées : trafic des espèces protégées, criminalité pharmaceutique, trafic des marchandises illicites telles que des voitures volées. S'y ajoutent la criminalité de violences (phénomène kuluna), la cybercriminalité, la corruption, la traite des personnes et le blanchissement d'argent.

Sur les dispositifs internes de prévention et de répression contre ces phénomènes, le magistrat a dit que la lutte est engagée contre les auteurs de ces actes. « C'est un combat qu'il faut mener. Eradiquer complètement la criminalité transnationale est un idéal », a souligné Serge Arnel Nzoulani Koumbou, déplorant que mille milliards de dollars ont été rapportés aux auteurs de cette pratique déloyale rien que pour l'année 2012. Il a dit qu'on ne peut pas justifier la criminalité par la pauvreté comme certaines personnes le font « Le pays le plus pauvre du monde est-il un Etat voyou ? Loin de là. D'ailleurs la criminalité pharmaceutique n'est pas pratiquée par des pauvres », a argumenté l'orateur, ajoutant que « ce qui fait l'homme c'est la conscience ».

De leur côté, le président de l'Observatoire anti-corruption (OAC), Ollita Ondongo, et le chef du département de la gouvernance financière à la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, Victor Lavickys Okombi, ont édifié les participants sur l'action de leur structures respectives. L'OAC et la commission font toujours un travail d'ensemble portant sur l'éducation et la sensibilisation de la population, ont-ils soutenu, désapprouvant néanmoins le fait que la corruption soit « devenue endémique » dans le pays. Signalons que c'est en rapport avec le 13e Congrès des Nations unies sur la prévention du crime, organisé du 12 au 19 avril à Doha, au Qatar, que s'est tenue à Brazzaville la session d'information et de sensibilisation sur la criminalité transnationale.

Nestor N'Gampoula

ÉTATS-UNIS/CUBA

Les deux pays scellent leur rapprochement au sommet de Panama

Le président américain Barack Obama et son homologue cubain Raul Castro qui ont participé au 7^e Sommet des Amériques se sont retrouvés le samedi 11 avril en marge de ces assises pour échanger sur l'avenir des relations entre leurs pays.

La rencontre entre le chef de la Maison Blanche et le dirigeant cubain est la plus importante depuis plus de 53 ans de guerre froide, et ce, malgré leur poignée de main avant l'ouverture du sommet des Amériques et le fait qu'ils s'étaient déjà salués, en décembre 2013, en Afrique du Sud, lors des obsèques de Nelson Mandela. Déjà un jour auparavant, le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez, et le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, s'étaient aussi rencontrés en marge du sommet. Il s'agissait d'une première entre les responsables de ce niveau après la révolution cubaine. Une occasion qui a permis aux deux ministres de traduire leur engagement à « travailler pour régler les questions en suspens ».

Le département d'Etat américain a saisi cette opportunité pour demander le retrait de Cuba de la liste des pays qui parrainent le terrorisme. Cela est un pas non moins important dans le processus d'amélioration des relations américano-cubaines en cours. C'est dire que cette mesure prise par Washington pourrait ouvrir effectivement la voie vers le retour annoncé des ambassades dans chacune des capitales des deux pays. Cuba participe pour la première fois au sommet des Amériques - auquel prennent part 35 chefs d'Etat et de gouvernement -, parce que lors de précédentes assises, qui réunissent chaque année les dirigeants du continent, le principal sujet de discorde concernait l'interdiction pour l'île communiste d'être représenté à l'événement. C'est ce qui explique le fait que le monde ait actuellement les yeux rivés sur l'attitude des deux anciens rivaux.

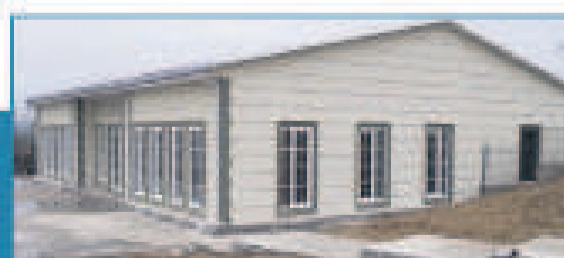
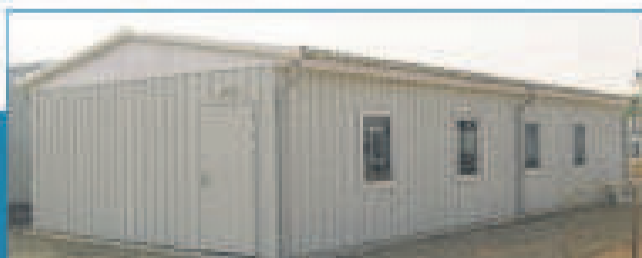
S'exprimant devant de nombreux représentants de la société civile juste avant l'ouverture du sommet, Barack Obama, le Président américain a promis aux dirigeants latino-américains que l'époque où son pays interférait dans les affaires régionales était dorénavant révolue. « L'époque où notre agenda politique dans cet hémisphère si souvent signifiait que les Etats-Unis pouvaient intervenir en toute impunité, cette époque est terminée. », a-t-il précisé.

N.N'G.

METATOUT
PREFABS

Qualité et Développement Durable !

N'hésitez pas à visiter notre Show-Room !



Bâtiments préfabriqués - Conteneurs de vie - Bâtiments en acier léger galvanisé
Bâtiments en acier structurel - Logements pratiques prêts à l'emploi - Stations Services
Bâtiments écologiques - Bâtiments à systèmes modulaires
Hangars - Cabines Mobilier urbain - Sanitaires

MAZEN DARWISH

Lauréat du prix mondial de la liberté de la presse Unesco

Journaliste et militant des droits de l'homme, Mazen Darwish actuellement emprisonné, est le lauréat du Prix mondial de la liberté de la presse Unesco/Guillermo Cano 2015. Le prix sera décerné au lauréat ou à son représentant lors des célébrations de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai, en Lettonie.

Un jury international indépendant de professionnels des médias a recommandé Mazen Darwish en reconnaissance du travail qu'il a accompli en Syrie depuis plus de dix ans au prix de sacrifices personnels considérables : interdiction de voyager, harcèlement, privation répétée de liberté et torture. Mené par Ko-ko U (Myanmar), président du groupe de médias Yangon et éditeur du Yangon Times, le jury international a souligné la nécessité de se souvenir de Mazen Darwish, actuellement en prison, comme de nombreux autres défenseurs des droits de l'homme et de journalistes.

Mazen Darwish, juriste et défenseur de la liberté de la presse, est le président de Centre syrien pour les médias et la liberté d'expression, fondé en 2004. Il est également l'un des fondateurs du journal Voice et de syriaview.net, un site d'actualité indépendant interdit par les autorités syriennes. En 2011, il a créé Media Club, le premier magazine syrien consacré aux médias.

Il est détenu depuis février 2012 suite à son arrestation avec ses collègues Hani Al-Zitani et Hussein Ghareer. De nombreuses organisations de défense des droits de l'homme et de la presse du monde entier ont appelé à la libération de Mazen Darwish et de ses collègues journalistes.

Créé en 1997 par le Conseil exécutif de l'Unesco, le prix mondial de la liberté de la presse Unesco/Guillermo Cano est destiné à distinguer une personne, une organisation ou une institution qui a contribué d'une manière notable à la défense et/ou à la promotion de la liberté de la presse où que ce soit dans le monde, surtout pour celles qui prennent des risques.

Doté d'un montant de 25 000 dollars, le Prix a été créé en l'honneur de Guillermo Cano Isaza, un journaliste colombien assassiné à l'entrée des bureaux du journal, El Espectador, à Bogotá, le 17 décembre 1986. Il est financé par la Fondation Cano (Colombie) et la Fondation Sanomat (Finlande).

Hermione Désirée Ngoma

CHRONIQUE

La Journée mondiale du Livre et du droit d'Auteur

Le droit d'auteur est défini comme « l'ensemble des prérogatives exclusives dont dispose un auteur ou ses ayants-droit sur des œuvres de l'esprit originales. » Le livre pour sa part : comme une « réunion de plusieurs feuilles servant de support à un texte manuscrit ou imprimé ». Ces deux artifices du progrès social et culturel dont on pourrait longuement épiloguer sur les définitions se célèbrent un seul et même jour, le 23 avril sur l'initiative de l'Unesco. Il sied ici d'en louer l'évolution. En effet, après la 35^e édition du Salon du livre de Paris, du 20 au 23 mars dernier, qui a drainé près de 1200 maisons d'édition et 35000 auteurs en mettant à l'honneur le Brésil, l'organisme des Nations unies pour l'éducation la science et la culture (Unesco) nous invite à continuer de célébrer la lecture, l'industrie éditoriale et la protection de la propriété intellectuelle à travers le droit d'auteur.

Il s'agit naturellement de la pérennisation de ce grand hommage rendu, depuis, aux illustres disparus de la littérature, le 23 avril 1616, que furent Cervantes, Shakespeare et Garcilaso de la Vega dit l'Inca. Date qui étonnamment coïncide avec la naissance, ou la mort, d'éminents écrivains tels Maurice Druon, K. Laxness, Vladimir Nabokov, Josep Pla ou Manuel Mejía Vallejo.

On comprend pourquoi une date aussi symbolique pour la littérature universelle a ainsi été choisie pour rendre un hommage mondial au livre, à ses auteurs et encourager au plaisir de la lecture et au respect des créateurs et culturels. Nous retrouvons donc avec le même bonheur cette tradition inspiratrice de Catalogne (Espagne) où il est désormais naturel d'offrir une rose pour l'achat d'un livre.

L'Unesco espère ainsi mobiliser cette année plus largement en sollicitant à travers ses agences nationales, le soutien inconditionnel des principaux concernés : les auteurs bien sûr mais aussi les éditeurs, libraires, éducateurs, bibliothécaires, institutions publiques et privées, les organisations non gouvernementales et les médias.

Il s'agit également, à travers cette grand-messe mondiale de valoriser nos cultures d'Afrique, le livre n'est-il pas l'instrument conseillé pour cet épanouissement ? Il faut bien admettre que le livre est quasiment absent en Afrique car très peu de personnes lisent en Afrique du fait, peut-être, de la priorité accordée à l'oralité. Comment pourrait-on connaître ces grands auteurs qui, pourtant, sous d'autres cieux font la renommée du continent ? La Journée mondiale du Livre et du droit d'auteur devrait mettre un accent sur cette absurdité et, partant, permettre la découverte de ces talents. La littérature doit y être rendue plus attrayante et il faut, pour ce faire, encourager et stimuler la concurrence littéraire.

L'évènement de l'Unesco, créé en 1995 répond valablement à cet objectif de promotion de la lecture, de l'industrie éditoriale et de la protection de la propriété intellectuelle à travers le droit d'auteur.

Il est vital de reconnaître le pouvoir des livres pour améliorer nos vies ainsi que la condition de ceux qui les produisent. Symboles du progrès social, les livres et la lecture permettent en effet de lutter contre l'analphabétisme et la pauvreté, de construire des sociétés durables et renforcer les fondements de la paix. Il faut savoir que 175 millions de jeunes dans le monde avec une majorité de filles et de jeunes femmes sont dans l'incapacité de lire et d'écrire.

Certains métiers du livre feront l'objet des tables rondes à l'instar de celui de l'édition avec les 400 coups sur la lecture engagée, sur les livres présentant des textes et parfois des images fortes issues de la collection Carré Blanc. Des bibliothèques inviteront à participer à un échange de livres, concept sympa et simple qui consiste à apporter un livre, à donner pour ensuite en choisir un parmi la sélection de dons des autres participants.

Il faut participer à cette journée pour éprouver la sensation agréable de contribuer à la réparation du préjudice que cause l'analphabétisme.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

منظمة
الأمم المتحدة
للزراعة
والغابات
والصيد

聯合國
糧食及
農業組織

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

AVIS DE VACANCE DE POSTE N 002/FRCON/2015

Date de publication : 13 avril 2015

Date limite de dépôt des candidatures : 24 avril 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet GCP/SFC/001/MUL intitulé « La sécurité alimentaire renforcée en milieu urbain en Afrique centrale grâce à une meilleure disponibilité de la nourriture produite localement », la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

1. Un Consultant National spécialiste en production horticole (culture maraîchère et fruitière).

Lieu de travail : Département de Pointe-Noire

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature (CV, PHF ou P11 à retirer à la réception de la FAO, copie du dernier diplôme et lettre de motivation non manuscrite) doit être déposé, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention « Avis de vacance de Poste N°002/FRCON/2015 » et « l'intitulé du poste »), à

Madame la Représentante de la FAO

BP. 972

14, rue Behagle, Centre-ville
Brazzaville/Congo.

Ou par voie électronique :

Objet : AVIS DE VACANCE DE POSTE N 002/FRCON/2015

A : FAO-CG@fao.org

Les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence ainsi que le PHF ou P11 au bureau de la Représentation de la FAO ou d'en demander à l'adresse : Thechel.Ekoungoulou@fao.org

Fait à Brazzaville, le 10 mars 2015

Jean-Baptiste Banzouzi-Mbika
AFAOR/Administration

DEUXIÈME RENCONTRE INTERNATIONALE DES ARTISTES

Des Congolais apprennent la technique négro-africaine

Cette technique est moins connue des artistes congolais, Jean David Nkot, artiste peintre de nationalité camerounaise, la partage depuis le 2 avril dernier à Brazzaville en plein air.

L'artiste séjourne depuis le 31 mars à Brazzaville. Il participe à la deuxième rencontre internationale des artistes qui se tient du 2 au 18 avril, et anime un atelier d'arts plastiques au cours duquel il enseigne une méthodologie de création de motifs. Cette technique encore appelée méthodologie d'objectivité des lignes essentielles de motif et de composition (O. L. M.C), permet de

créer des motifs différents les uns des autres. « Je suis venu ici dans le cadre de Radcam culture ; je n'ai pas hésité à l'inviter de mon confrère Samuel, de venir partager mes connaissances et mon expérience dans ce domaine », a déclaré l'artiste peintre. Pour lui, c'est une bonne opportunité de faire connaître cette technique et de découvrir ce que font les

autres. « Cela me permet d'ajouter aussi un plus dans ma carrière. La technique négro-africaine que je veux partager n'est pas utilisée dans les écoles de beaux-arts au Congo-Brazzaville, je me suis renseigné à ce propos », affirme-t-il. Jean David Nkot pense que « les gens portent des pagnes et y rencontrent des motifs, mais ces derniers ne savent pas qu'il y a une certaine méthodologie à laquelle obéissent ces motifs. C'est cette méthodologie que je suis venu partager avec mes confrères ».

En effet, la plupart des apprenants sont des élèves, des danseurs, des coiffeurs, des couturières, des artisans, ils ne sont pas dans le domaine de la peinture. Pour leur faire comprendre la méthodologie, Jean David Nkot a utilisé un moyen très facile et simple « Je leur ai montré une méthode qui a fait qu'ils comprennent sans problème. Chacun d'eux a créé son motif différent de l'autre en s'inspirant d'un quelconque insecte. Ils ont dessiné la chose telle qu'elle se présente sans la modifier. On aime bien avoir quelque chose de particulier. La particularité est qu'on ne peut pas reproduire le même motif deux fois ; c'est généralement une pièce unique. Mon devoir est de leur montrer la nécessité de cette méthodologie dans leur vie professionnelle. S'ils le font très bien et de façon présentable, c'est un acquis pour leur vie ».



Jean David Nkot en atelier en plein air

En arts plastiques, il est très difficile, voire impossible de reproduire manuellement le même motif deux fois dans les deux tee-shirts, le résultat n'est pas le même. « On ne se copie pas, mais on crée », dit-on. Cependant quand cela est mécanique, le même motif peut être reproduit plusieurs fois. Cette méthodologie peut être exécutée manuellement et mécaniquement ; elle est également utilisée en peinture et dans la décoration céramique. Mvingoulou Darwine, l'une des apprenantes, est comédienne et couturière. Elle s'est dite satisfaite de participer à cet atelier. « Grâce à cette formation, j'ai appris à improviser et à dessiner sans calquer ; c'est très beau de découvrir une nouvelle technique que

nous n'utilisons pas ici. J'ai essayé et ça m'a vraiment plu », a dit Darwine. Quant à Rosine Sita Bénie, artiste polyvalente, elle a par ailleurs regretté le fait que peu des Congolais ne s'intéressent pas à cette formation. « J'aurais aimé voir un bon nombre venir apprendre, d'autant qu'elle est gratuite », souhaite-t-il. Rappelons que la deuxième rencontre internationale des artistes qui s'est ouverte le 2 avril se clôturera le 18 avril prochain par une restitution qui se tiendra à Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, précisément au carrefour des artistes, situé au croisement de la rue Père Drean et la rue Alexandrie, non loin de l'avenue Matsoua.

Rosalie Bindika

NÉCROLOGIE



Kibhat Jean De Dieu, les enfants, les familles Kibhat, Itoua, Killy et Opa ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances la mort inopinée, le mercredi 08 avril 2015, de leur épouse, maman et belle-sœur Flore Moyongui Apendi. La veillée mortuaire se tient dans la rue Obessi à quelques mètres du CEG Marcel Ibalico au quartier Massengo (Brazzaville). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM



Le 07 avril 2014 - 07 avril 2015, cela fait exactement une année que disparaissait leur enfant, petit frère et grand frère le nommé Mampouya Bata dingue, Noundou Darnelle Averthy, Mampouya Geoffry Gloire et autres, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse à son égard, et sa famille vous remercie pour tous vos soutiens multiformes.

11 avril 1982 - 11 avril 2015, voici déjà 33 ans qu'il a plu au seigneur de rappeler à lui Papa Antoine Kas-sambé. Les enfants Kas-sambé demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.



CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO., LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine. Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées. La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage (sable rouge), de ciment et de gravier.



Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

- Brique de 120' 480 CFA
- Brique de 110' 580 CFA
- Brique de 200' 680 CFA
- Sable Rouge 20m³ 140.000 CFA
- Sable 20m³ 180.000 CFA
- Gravier 20m³ 250.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

300 : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinshasa sur la route nationale N° 1 (carrefour des Kinshasa) - au 100 m

Contact : (+242) 06 690 7119 06 655 1111
06 985 5060 06 919 8888

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

L'UE appuie le processus de modernisation de la police

L'institution européenne vise, à terme, le développement des stratégies en matière notamment de formation, de politique salariale, d'avancement en carrière, de recrutement et de mise à la retraite au sein de la Police nationale congolaise.

L'Union européenne qui ne s'est jamais désengagée de son appui à la réforme de la police, poursuit sans désespérer le processus de modernisation de l'administration de la police. La présence le jeudi 9 avril dernier au Commissariat général de la Police du Chef de la coopération de la Délégation de l'Union Européenne (UE) en RDC, Vincent Dowd à l'occasion de la cérémonie de lancement des opérations de collecte des données des policiers retardataires et de remise des cartes professionnelles biométriques aux policiers, témoigne de la volonté de son institution d'accompagner la réforme de la po-

lice congolaise. L'UE qui tient à ce que la Police Nationale Congolaise assure avec efficacité ses missions régaliennes de maintien et de rétablissement de l'ordre public, intervient notamment dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de la transparence de la chaîne budgétaire et redevabilité. Grâce à l'appui financier de l'ordre de 21 millions de dollars affectés à ce projet initié depuis 2008, la Police dispose aujourd'hui d'un bâtiment abritant l'administration chargée de la modernisation des ressources humaines ainsi que d'une Direction des ressources humaines « réorganisée, formée et dotée des procédures adéquates et transparentes pour gérer des effectifs de manière moderne ». A terme, il s'agit de doter la police congolaise d'un système intégré de gestion des ressources humaines comprenant la gestion administrative et budgétaire. Cette base pourrait,

penne-t-on, créer un environnement susceptible de permettre le développement des stratégies à plus long terme en matière notamment de formation, de politique salariale, d'avancement en carrière, de recrutement et de mise à la retraite. Notons par ailleurs que l'opération de remise des cartes professionnelles biométriques aux policiers du 9 avril a coïncidé avec le dépôt auprès du vice-premier ministre chargé de l'intérieur et de la sécurité, Evariste Boshab, du rapport sur l'Opération Likofi lancée fin 2013 pour endiguer le banditisme urbain qui sévissait à l'époque à Kinshasa. Une opération émaillée de nombreux cas de violations de droits de l'homme pour lesquels l'UE tient à ce que toute la lumière soit faite. L'institution européenne veut que des mesures appropriées soient prises et que les responsables soient traduits en justice.

Alain Diasso

MICRO-ASSURANCE

La RDC en terrain inconnu

Le 10 avril, le Fonds pour l'inclusion financière (FPM) a réuni les experts et principaux acteurs du monde de la finance pour réfléchir sur les moyens de mettre en place de la micro-assurance dans le pays. Ce forum a permis de s'interroger, dès aujourd'hui, sur le sort des 1,4 million de clients qui évoluent dans la micro-finance, un secteur en pleine expansion ces dernières années.

Après l'étape des deux chambres du Parlement, la loi sur les assurances est en instance de promulgation à la présidence de la République après deux ans de débat. La principale innovation consacrée par ce projet de loi est la libéralisation du secteur des assurances et un délai d'une année accordée à la Société nationale d'Assurance (Sonas) pour s'adapter ou disparaître. Au cours de ce laps de temps, il est prévu également l'installation d'une autorité de régulation des assurances, a précisé le Pr Marcel Mulumba qui s'est largement étendu sur cette matière lors des échanges. Pour l'heure, le projet de loi concerne l'assurance classique. Par ailleurs, il ne s'applique pas directement au monde de la micro-finance. Mais cette matière liée à la gestion des risques dépasse le cadre de l'assurance classique, surtout dans un pays

pauvre où la majorité des familles consacrent une grande partie de leurs revenus à leur survie.

Au cours du forum, il y a eu plusieurs exposés sur les concepts généraux de l'assurance et cadre réglementaire, et les réseaux de distribution et cadre de la micro-assurance. Mais d'abord quels peuvent être les risques ? Il y a, par exemple, le décès, l'accident corporel et la santé. Pour rappeler l'importance du projet de loi, Denis Garant, un expert international alignant 35 ans d'expérience dans la micro-finance, a rappelé les statistiques de la Banque mondiale qui atteste que 10 millions de personnes dans le monde tombent en pauvreté à cause des problèmes de santé. Il a insisté sur la nouvelle politique d'assurance américaine du président Obama qui cherche à protéger des millions d'Américains qui se ruinent en soins de santé.

Le phénomène frappe durement le continent africain. Pour la RDC, ce projet de loi revêt une importance stratégique pour le développement de l'économie nationale. En effet, il est impossible de s'imaginer les grands projets qui n'ont pas vu le jour faute de crédibilité du secteur des assurances. Cela empêchera également les banques de se lancer dans les démarches budgétaires pour recourir à

des agences d'assurance évoluant à l'étranger. Aujourd'hui, il est indispensable d'en faire un vrai produit bancaire. Mais il y a également d'autres opportunités, notamment la réassurance et la coassurance. Pour les acteurs de la micro-finance, il existe bel et bien des points de convergences entre la micro-assurance et la micro-finance. D'ailleurs les instituts de micro-finance et les coopératives sont des structures les plus populaires pour constituer des canaux de distribution. Il faut juste assurer leur bonne formation. Pour la RDC, l'idéal serait de tenir compte de certains aspects importants, notamment la simplicité de la couverture, la souplesse des formalités, la souplesse de la gestion du contrat, la déclaration du sinistre et l'indemnisation des victimes. Ce débat ne fait que commencer.

Le FPM est un fonds qui cherche à augmenter le nombre de Congolais à avoir accès aux services financiers en RDC. Pour les atteindre, il passe essentiellement par des intermédiaires, principalement les institutions de microfinance et les banques. Il dispose d'un financement pour 2015 représentant 15 millions de dollars américains. D'ici la fin de l'année, son capital atteindra 25 millions de dollars

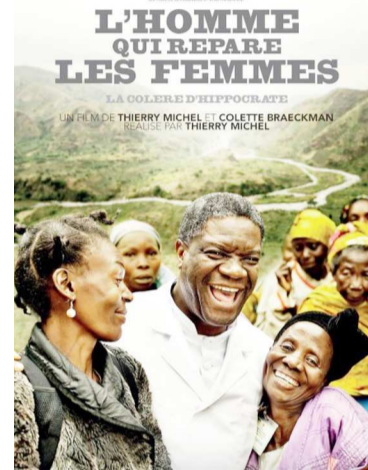
Laurent Essolomwa

VUES D'AFRIQUE 2015

Deux documentaires consacrés au docteur Mukwege

Les deux documentaires seront à l'honneur au festival qui se tiendra au Québec du 29 avril au 3 mai prochains. Le festival célèbre cette année ses 31 ans d'existence.

Les films « Congo, un médecin pour sauver les femmes



» de la Sénégalaise Angèle Diabang et « L'homme qui répare les femmes – La colère d'Hippocrate » de Thierry Michel et Colette Braeckman sont prévus dans la sélection officielle. Le 2 mai, à la Cinémathèque québécoise, une rencontre-débat est prévue en présence des deux cinéastes. Les deux films consacrés au gynécologue congolais ont des angles différents. Dans son documentaire, tourné en janvier 2013 et janvier 2014 à Bukavu, Angèle Diabang recueille les témoignages de Denis Mukwege, du personnel de l'hôpital de Panzi et des nombreuses victimes de viols collectifs. Le film ne se focalise pas sur la personne du médecin congolais. Le docteur n'est que le

fil conducteur du film à qui il donne une certaine envergure. La de la réalisatrice sénégalaise s'attarde plutôt en gros plans sur les visages des femmes. Elle s'intéresse au travail psychologique qui se joue aussi dans la clinique Panzi, qui a déjà traité 40 000 femmes en quinze ans. Elle revient également sur les causes du viol à grande échelle, devenu une arme de guerre.

Pour sa part, le film « L'homme qui répare les femmes – La colère d'Hippocrate » est centré sur la personne de Denis Mukwege. C'est ainsi que le documentaire débute par la remise du prix Sakharov attribué en 2014 au docteur Mukwege. Une manière pour les réalisateurs de montrer au public la reconnaissance internationale du travail du médecin congolais. La caméra de Thierry Michel suit surtout le docteur qui soigne les femmes victimes de violences sexuelles.

Comme chaque année depuis sa création, le festival Vues d'Afrique se propose de rassembler le meilleur du cinéma africain.

Le festival est rythmé par des rencontres avec des réalisateurs, des activités spéciales, des avant-premières, des expositions artistiques ainsi que des spectacles. Depuis sa création, Vues d'Afrique est en jumelage avec le festival panafricain de cinéma de Ouagadougou (Fespaco).

Patrick Ndungidi

MINERAIS

Un identifiant pour chaque colis sorti de l'Est

La riche province minière du Nord-Kivu remet de l'ordre dans ce secteur en lançant, depuis le 7 avril, un processus d'étiquetage des minerais dans sept nouveaux sites du territoire de Walikale, faisant ainsi passer leur nombre à un total de treize actuellement déjà validés.

Le processus lancé devra s'étendre progressivement sur l'ensemble du territoire du Nord-Kivu. Selon l'ACP, le gouvernement provincial a également initié des activités similaires de validation, cette fois, au nord de Goma. Il s'agit de six sites miniers du territoire de Lubero où est exploitée la cassitérite. Au total, les autorités locales ont ciblé près de dix-sept sites miniers dont six en territoire de Lubero.

Le défi lancé est important pour la province qui cherche toujours

à tourner la page sombre de la guerre. Il est urgent de relancer la machine économique dans une province dont l'essentiel des activités tournent autour de l'exploitation minière. L'étiquetage des minerais ouvre une nouvelle page car elle permet de renforcer la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles du pays.

Avec ce processus visant à mettre hors d'état de nuire les minerais de sang, tout colis devrait porter l'identifiant du site et du puits jusqu'au consommateur final. Pour autant, un paramètre important ne peut être négligé pour assurer la réussite du processus. En effet, l'autorité provinciale l'a compris en invitant tous les jeunes à se désolidariser des groupes armés qui ont occupé certains sites miniers.

L.E.

BARRAGE D'INGA III

Le début des travaux projeté en 2017

Cette échéance doit cependant être prise « avec beaucoup de précaution parce qu'il y a encore énormément de questions techniques à résoudre », estime le directeur des opérations de la Banque mondiale en RDC, Ahmadou Moustapha Ndiaye.

Après plusieurs atermoiements qui ont largement influé sur l'état d'avancement du projet Inga III, il s'observe depuis janvier 2015 une nouvelle dynamique rendant un peu plus optimiste sa réalisation. Intervenant la semaine dernière sur le sujet dans une conférence de presse tenue à Kinshasa, le directeur des opérations de la Banque mondiale en RDC, Ahmadou Moustapha Ndiaye a projeté, sauf imprévu, le démarrage des travaux de construction de ce nouveau barrage hydroélectrique d'Inga d'ici 2017. Une estimation à relativiser toutefois eu égard aux préalables d'ordre technique non encore résolus mais aussi

réglementaires à l'image de la loi sur Inga qui doit être soumise au Parlement. Les études de faisabilité que soutiennent la Banque mondiale et la Banque africaine de développement sont en cours et le lancement d'appels d'offre éventuels reste tributaire de leur finalisation, a indiqué la source.

Cette fois-ci, a-t-il soutenu, le projet de construction d'Inga III vient d'entrer dans une nouvelle phase de sa matérialisation, la Banque mondiale se montrant de plus en plus disposée à s'y investir une fois que les questions techniques et institutionnelles du projet seront résolues, probablement d'ici le deuxième semestre de l'année. L'enjeu commercial de la construction de cette extension des deux premières centrales électriques construites sur le site des chutes d'Inga sur le fleuve Congo à environ 250 km au sud-ouest de Kinshasa, est énorme. Inga II est, en effet, censé permettre à la RDC

de produire 4.800 MW supplémentaires, soit l'équivalent de trois réacteurs nucléaires de troisième génération. Avec un potentiel hydroélectrique estimé à 100 gigawatts dont 2,5% seulement est développée à ce jour, la RDC - troisième au monde derrière la Chine et la Russie - pourrait grâce à Inga III, booster son développement et celui du continent.

Pour rappel, le projet Inga III a été ressuscité en 2013 suite à la promesse faite par l'Afrique du Sud d'acheter plus de la moitié de la production du futur barrage (2.500 MW) rendant ainsi l'entreprise viable sur le plan financier. Sur ce que laisseront les Sud-Africains, Kinshasa a prévu que quelques 1.300 MW seront destinés aux industries minières du Katanga dont le développement est limité par le manque d'énergie disponible et le reste de la production du barrage serait dévolu à la population congolaise.

Alain Diasso

SKIFF 2015

La dixième édition prévue du 3 au 12 juillet

Le Salam Kivu International Film Festival est un évènement organisé depuis 10 ans par la structure « Yolé ! Africa » et « Alkebu Film Productions ».

Le festival réunit des artistes et des militants du monde entier qui partagent une vision commune de transformation sociale positive grâce à la créativité critique. En prévision de cet évènement, le comité organisateur du Skiff lance un appel à film à tous les cinéastes et producteurs désireux de prendre part à cette grande manifestation. La priorité sera accordée aux courts, moyens et longs métrages réalisés par les cinéastes de l'Afrique et de la diaspora africaine.

Le Skiff est un festival de dix jours qui réunit la communauté locale autour des projections de films et débats critiques. Des ateliers gratuits sont également organisés dans les domaines du film, de la vidéo, de la production des arts

numériques, de la musique et de la danse. Les ateliers de chaque année sont organisés sur le thème annuel de la fête et offrent aux artistes de la région des Grands lacs la possibilité de professionnaliser leurs compétences et de présenter leur travail à un public international. De cette façon, le Skiff entend encourager les efforts de la société civile, des artistes locaux et des membres de la communauté. Le festival, selon les organisateurs, soutient aussi un réseau mondial d'artistes conscients qui unissent leurs voix pour ramener la paix dans la région du Kivu.

Au-delà de son statut de festival du film, le Skiff sert aussi de plate-forme artistique pour la danse, la musique, la performance et la formation aux arts numériques.

Le Skiff a été fondé par le cinéaste et activiste congolais Petna Ndaliko Katondolo. Ce dernier en est le directeur artistique.

Patrick Ndungidi

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



SANTÉ

La RDC organise la 5^e édition de la SAV

« La cinquième édition de la Semaine africaine de vaccination (SAV) interviendra du 27 avril au 3 mai 2015 », a affirmé le directeur du Programme élargi de vaccination (PEV), le Dr Audry Mulumba, au cours d'une journée d'information organisée dans la salle des conférences du PEV. Le thème choisi pour cette cinquième édition est « La vaccination, un don pour la vie », qui a comme slogan : « Communautés vaccinées, communautés en bonne santé ». Pour la RDC, le calendrier de la semaine africaine de la vaccination prévoit deux grandes interventions il s'agit de l'introduction du vaccin anti poliomyélite inactivé (VPI) et de l'organisation des Journées locales de vaccination dans les provinces du Bas-Congo, l'Equateur, Province Orientale, Katanga, Nord Kivu et la

ville de Kinshasa. Toutes ces interventions visent la survie de l'enfant en les protégeant contre les maladies évitables par la vaccination.

La SAV est une recommandation adoptée à Malabo lors de la 60^e session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique. À cette occasion, il a été recommandé aux pays « d'institutionnaliser une semaine annuelle de la vaccination en Afrique comme moyen de maintenir le plaidoyer, d'élargir la participation communautaire et d'améliorer la prestation des services de vaccination ».

La semaine africaine de vaccination vise à contribuer à la réduction de la morbidité et la mortalité liées aux maladies évitables par la vaccination grâce à l'éveil de la conscience des dirigeants et des communautés sur l'importance de la vaccination. Elle a pour



La SAV contribue à la réduction de la mortalité infantile par la vaccination des enfants

objectifs le renforcement du programme national de vaccination par une approche participative et complémentaire du pays et de ses partenaires pour accroître l'engagement et le soutien des décideurs politiques et sociaux à tous les niveaux; la sensibilisation des parents et gardiens des enfants ainsi que la sensibilisation des communautés sur le droit de toute personne à la vaccination. Elle vise également à sensibiliser les prestataires et les relais communautaires sur l'organisation des services de vaccination, à mobiliser les ressources humaines et financières pour la vaccination, y compris pour l'introduction des nouveaux vaccins et à promouvoir l'intégration d'autres interventions relatives à la survie de l'enfant.

Aline Nzuzi

CAN 2017-ÉLIMINATOIRES

RDC, Angola, RCA et Madagascar dans le groupe B

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé, le 8 avril, au Caire en Égypte où elle tient son assemblée générale ordinaire, au tirage au sort des groupes des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2017 prévue au Gabon.

La République démocratique du Congo (RDC) a été tirée dans le groupe B, en compagnie de l'Angola, de la République centrafricaine et du Madagascar. Les Léopards RD-congolais aborderont ces éliminatoires à partir d'octobre 2015. L'objectif du sélectionneur Florent Ibenge pour la CAN 2017 est de remporter le titre, après la troisième place acquise à la CAN 2015. Et pour ce faire, il tient à renforcer son effectif avec surtout l'arrivée des binationaux qui ont accepté d'endosser le maillot de la RDC. C'est le cas des jeunes comme Paul-José Mpoku, Abel Tamata, Jody Lukoki, Jordan Botaka, Dieumer Ndongala, Joël Kiassumbua, Chris Mavinga qui ont pris part au stage des Léopards à Dubaï aux Émirats arabes unis, assorti de deux rencontres amicales perdues contre l'Irak. Ces nouveaux joueurs vont se greffer au groupe où l'on retrouve déjà des noms tels que Youssouf Mulumbu, Yannick Bolasie, Jérémy Bokila, Parfait Mandanda, Cédric Mabwati, Mubele Ndombe.

Dans les autres groupes des éliminatoires de la CAN Gabon 2017, on retrouve dans le groupe A la Tunisie, le Togo, le Libéria et le Djibou-

ti, dans le groupe C le Mali, la Guinée Équatoriale, le Bénin et le Soudan du Sud. Le groupe D se compose du Burkina Fasso, de l'Ouganda,

le Botswana et Les Comores. Le groupe E renferme la Zambie, le Congo Brazzaville, le Kenya et la Guinée Bissau; et le groupe F met ensemble

que le groupe H se résume au Ghana, au Mozambique, au Rwanda et à l'Île Maurice. Dans le groupe I, on retrouve la Côte d'Ivoire, le Soudan, seront le Sénégal au Niger et la Namibie au Burundi. Le groupe L se compose de la Guinée, du Malawi, du Zimbabwe et du Swaziland. En-



Ph. Héritier Yindula

Les Léopards de la RDC à la CAN 2015 en Guinée Équatoriale

ti, dans le groupe C le Mali, la Guinée Équatoriale, le Bénin et le Soudan du Sud. Le groupe D se compose du Burkina Fasso, de l'Ouganda,

le Cap Vert, le Maroc, la Lybie et le Sao Tome & Principe. Le groupe G se constitue du Nigeria, de l'Égypte, de la Tanzanie et du Tchad, alors

la Sierra Leone et le Gabon, et le groupe J comprend l'Algérie, l'Éthiopie, le Lesotho et Les Seychelles. Les rencontres du groupe K oppo-

fin, le groupe M se constitue du Cameroun, de l'Afrique du Sud, de la Gambie et de la Mauritanie.

Martin Enyimo

HUMEUR

Et pourtant les œuvres littéraires nous enrichissent !

Cette exclamation se veut une critique que nous adressons à une race de jeunes qui se moquaient autrefois de ceux qui lisent énormément les romans, poèmes, nouvelles, essais et autres publications. D'abord par « enrichissement », nous entendons à la fois toutes ces informations et faits vécus et aussi les rêves que les écrivains, quels qu'ils soient, et surtout congolais, mettent à notre disposition à travers leurs plumes sous des genres variés. C'est une vraie richesse qui fait tourner la roue de la société tout en apportant la pierre à l'édifice.

Et lorsqu'on promène le regard sur l'écriture congolaise par exemple, on se rend bien compte que les écrivains congolais, de n'importe quelle époque, traitent des sujets divers et enrichissants. Ces écrits, on ne le dira jamais assez, sont une source inépuisable pour l'intelligence de la société congolaise, d'ou leur importance. Oui la littérature, ou toute autre activité intellectuelle, a un impact positif sur l'évolution des mœurs sociales et de la cité. Non ! Ne parlons pas d'une littérature « dressée » ou violente. Alors pourquoi certains jeunes pensent-ils que lire les œuvres littéraires serait un temps perdu ? Savent-ils qu'à travers les livres, on peut aussi se cultiver ?

Disons-le sans hésitation : des œuvres littéraires prises pêle-mêle sont bel et bien sources d'enrichissement et de façonnement incontestable de la personnalité. Pour s'en convaincre, il vous suffit de lire par exemple : « La main sèche » de Tchicaya U Tam'si, « Sans tam-tam » de Henri Lopes, « Femme d'espoir » de Letembet Ambily, « Congo-Brazzaville, la clameur démocratique des années 1990 » d'Émile Gankama ; « Léopolis » de Sylvain Bemba, « Demain, j'aurai vingt ans » d'Alain Mabanckou, « Photo de groupe au bord du fleuve » d'Emmanuel Dongola, « Conscience de tracteur » de Sony Labou Tansi, « Les feux de la planète » de Jean Baptiste Tati Loutard ou « Rêves sur cendres » de Sauve Gérard pour ne citer que ces œuvres.

Chacun de ces écrivains lève le voile sur un coin de la société congolaise et aborde le problème sous un angle donné. Comme quoi, la littérature a tout son intérêt surtout lorsque l'écrivain, avec son inspiration, apporte des informations, de la distraction, des renseignements. Même fictive, une oeuvre ne perd pas son intérêt culturel. Le bouillonnement de l'écriture congolaise le montre si bien.

Quelle erreur de refuser de s'appropriier chaque nouvelle parution : roman, poésie, essai, nouvelle et autres ? À l'image d'un nouveau-né, une nouvelle parution littéraire est toujours un nouveau monde à explorer. Les jeunes ont intérêt à se reconvertir en participant aux rendez-vous littéraires, en fréquentant les librairies et bibliothèques, en découvrant les salles de représentations théâtrales, et tout naturellement en ayant à leur chevet un ouvrage.

Que les jeunes ne prennent pas prétexte sur les Nouvelles technologies pour cacher leur désintérêt à l'égard de la littérature, car même les concepteurs de nouveaux modèles de téléphones et autres appareils ont compris tout l'intérêt des œuvres littéraires. C'est pour garantir aux passionnés des œuvres de l'esprit de continuer de s'abreuver auprès des écrivains que nombre de Smartphones, tablettes et Ipad sont dotés d'applications répondant à leurs besoins.

Faustin Akono

MARINE NATIONALE

Une vingtaine de marins promus aux grades supérieurs

Une cérémonie officielle de port des insignes de grade a eu lieu le 10 avril au 31^{ème} groupement naval de la marine nationale situé dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou de Pointe - Noire. Elle était présidée par le capitaine de vaisseau Ndihoulou Bantsimba Thiburce, chef d'état-major par intérim du dit groupement qui était accompagné d'autres officiers et sous officiers de la marine nationale relevant de la zone militaire de défense n°2.

S'adressant ainsi aux nouveaux promus, Ndihoulou Bantsimba Thiburce a indiqué que ceux-ci ont été promus à ces nouveaux grades suite aux propositions faites par leurs chefs hiérarchiques respectifs. Il les a invités à demeurer dans le bon sens et toujours avoir le dévouement au travail. « Je vous exhorte à incarner les lois et règlements de la République tout en accomplissant les différentes tâches qui vous seront confiées par la hiérarchie. Pour cela soyez donc disciplinés et exemplaires », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Thierry Cyriaque Ondama, nouvellement promu au grade de commandant et par ailleurs chef d'état major du 312^{ème} Bataillon des fusiliers marins, a manifesté sa satisfaction en remerciant

l'ensemble de la hiérarchie militaire pour la confiance et l'estime faites à sa personne. Il a aussi exhorté d'autres marins qui n'ont pas été promus au titre de ce trimestre à se distinguer par le travail, l'obéissance et la discipline. « La discipline et l'obéissance sont les maîtres maux de la profes-

sion militaire, ainsi avec abnégation et détermination d'autres marins pourront être eux aussi promus aux nouveaux grades », a-t-il signifié.

Cette cérémonie a débuté par le rituel de la levée des couleurs du



Le port des insignes de grade aux nouveaux promus de la Marine nationale

drapeau de la République avant d'être bouclée par un défilé militaire et un apéritif offert pour la circonstance. Cette cérémonie de port des insignes de grades concernait les promus du deuxième trimestre de l'année 2015.

Faustin Akono

TCHICAYA U TAM'SI

Une veillée littéraire rend hommage à l'écrivain

La soirée littéraire organisée le 11 avril à l'Institut français de Pointe-Noire, à l'occasion de la commémoration du 27^e anniversaire de la disparition de Tchicaya U Tam'Si, illustre homme de lettres, a réuni plusieurs écrivains, des amis et le public qui sont venus entendre et écouter les évocations et témoignages de celui qu'on surnomma le « Rimbaud noir ».

Les écrivains et les hommes de culture ont été réunis autour des tables rondes pour parler de l'œuvre, de l'auteur et de l'homme Tchicaya U Tam'Si. Une soirée voulue conviviale et sobre à l'instar de la vie du poète humble, très patriote dont l'attachement au pays natal est resté fortement incrusté malgré la distance. L'intermède musical a été assuré par l'orchestre Transatlantic Jazz Band.

Le poète Jean-Baptiste Tati U taliane a ouvert le bal des présentations en évoquant sa vie, son œuvre littéraire et son existence tumultueuse qui va le séparer très vite de son père, Jean-Félix Tchicaya, député du Moyen Congo et premier parlementaire congolais élu peu après son arrivée à Paris au lendemain de la seconde guerre mondiale. Celui qui signe son premier poème à l'âge de 17 ans s'est pourtant vite distingué comme un poète né quand son père le fait lire à un collègue martiniquais, un certain Aimé Césaire, celui-ci s'exclama « Votre fils est un poète ».

Dirigeant du célèbre groupe musical congolais Mbamina, qui évoluait en France, le père Christian de La Bretesche fait la connaissance de Tchicaya U Tam'Si dont il remarque dans les écrits les allusions souvent répétées à la bible non pas comme un militant chrétien mais comme une source d'inspiration comme peut être le fleuve, le vent puisque dans la poésie de Tchicaya, a-t-il dit, les arbres sont vivants et constituent de véritables acteurs. Il a aussi évoqué l'interrogation personnelle de l'écrivain sur l'homme en faisant le rapport entre la chair et l'esprit, l'âme et le ventre, « C'est au corps de purifier l'âme et non le contraire », aimait-il dire. En citant, une représentation théâtrale d'il y a quelques années du comédien Matondo Kubu Touré à Brazzaville sur les poèmes de Tchicaya U Tam'Si, le père Christian a ajouté que les poèmes de Tchicaya U Tam'Si devraient être mis en musique par les rappeurs de talent.

En lisant un extrait de son intervention lors du colloque international sur Tchicaya U tam'Si organisé en 2008 à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi, l'écrivain Tchichellé Tchivela a fait un témoignage dans lequel il évoque leur relation amicale « Il professait un grand mépris pour les gouvernants du pays mais avouait une respectueuse sympathie pour son père à cause de ses brillantes interventions à l'assemblée nationale française dont il était un des parlementaires ». Contrairement à l'idée répandue que Tchicaya U Tam'Si signifie « La petite feuille qui parle pour son pays », Tchichellé Tchivela a corrigé cette interprétation erronée en disant que Tchicaya U tam'Si veut plutôt dire que Tchicaya parle des choses ou des affaires du pays.

De son côté, l'écrivain Georges Mavouba Sokate a axé son intervention sur la lecture des fragments de textes, de vers de Tchicaya U Tam'Si, de sa pensée littéraire, son lyrisme et surtout sur son hermétisme.

Alexandre Bayonne, ami de Tchicaya U Tam'Si en France a partagé les déjeuner et dîner avec l'écrivain alors fonctionnaire international à l'Unesco à Paris, secteur éducation. « Très exigeant avec lui-même mais aussi avec les autres, il refusa de prendre le département de l'enseignement dans un des gouvernements du Congo parce qu'on n'a pas voulu appeler ce ministère « éducation nationale » comme il le souhaitait, car soutenait-t-il, l'enseignement est un tout qu'on ne peut dissocier.

En saluant la renaissance des soirées littéraires, l'écrivain et homme de culture, Frédéric Pambou a dit que Tchicaya U Tam'Si est un passeur de culture et que ces textes sont comme des objets théâtraux non identifiés.

Une exposition de manuscrits et agendas de Tchicaya U tam'Si ont été ouverts le 8 avril à l'IFC sur les documents inédits rapatriés au Congo par Sett Linn Louembet, fille de Tchicaya Utam'Si. Cette exposition qui a lieu jusqu'au 2 mai se tient en parallèle avec celle de « Présence africaine ».

Hervé Brice Mampouya

TOURNOI DE FOOTBALL FÉMININ

L'AC Colombe survole tous ses adversaires

L'équipe a terminé en tête de la compétition avec 9 points soit, trois victoires consécutives dont la plus remarquable est celle obtenue face à Patronage 14 à 0.

Les joueuses de l'AC Colombe ont fait mordre la poussière à leurs rivales de Patronage, en clôture du tournoi de football féminin, le 9 avril à Brazzaville. L'équipe vaincue, dont l'effectif n'a pas été complet depuis le début de la compétition, a encore une fois de plus joué à dix contre onze, sans réserve sur le banc de touche. Un handicap profitable à l'AC Colombe qui s'est appuyé dessus pour compliquer la tâche à l'adversaire. Coup par coup, les colombes ont inscrit

au total 14 buts dans ce match. Patronage, incapable de réagir, n'en a inscrit aucun. Quelques minutes après le début de la deuxième mi-temps, trois joueuses de Patronage sont sorties pour cause de blessure. À sept contre onze, l'arbitre a arrêté le match comme le prévoit le règlement.

L'autre rencontre du jour a opposé Espérance Muchanga à FC La Source. Un match très engagé notamment à la première partie. Le cours du jeu a changé de retour des vestiaires. Espérance Muchanga a pu inscrire deux buts

pour finalement l'emporter face à La Source 2-0. Une deuxième victoire ayant permis à l'équipe vainqueur de terminer sa course à la deuxième marche du podium. FC La Source, troisième au classement, est suivie de Patronage dernier avec zéro victoire et trois défaites en autant de matchs.

Les autres distinctions Diden Mabondzo, de l'AC Colombe, a occupé la première place sur la liste des buteurs. Elga Diamonékéné a été la révélation de l'année. Chacune d'entre elles a



L'équipe de l'AC Colombe crédit photo Adiac

reçu un trophée et une enveloppe. Par ailleurs, la présidente de la commission nationale de football féminin, Lucienne Virginie Moko, a mis une enveloppe à la disposition de la ligue de Brazzaville. En rappel, ce tournoi a été organisé en mémoire du défunt Anicet Wilfried Pandou alias Willy Matsanga, ancien président de la ligue de football féminin de la ville capitale. Une manière de faire le premier pas visant à sortir le football féminin congolais de l'ombre.

Rominique Nerplat Makaya

11^{ES} JEUX AFRICAINS

Les fédérations sportives nationales sollicitent l'appui du Chef de l'Etat pour préparer les athlètes

En raison du retard accumulé dans le déblocage des fonds destinés à la préparation technique de leurs athlètes, les fédérations sportives nationales ont souhaité rencontrer le chef de l'Etat, Denis-Sassou-N'Guesso en vue de trouver des solutions idoines.

Au fur et à mesure que l'échéance approche, les chances de gagner le maximum des médailles s'amenuisent davantage pour les athlètes congolais. C'est sur la base de ce triste constat que le Comité national Olympique et sportif congolais (CNOSC) et les associations affiliées ont souhaité rencontrer le chef de l'Etat pour lui faire part des difficultés qu'ils rencontrent quant à la préparation des athlètes. Car à quatre mois du coup d'envoi de la compétition, rien ne rassure dans la préparation technique des athlètes, ont reconnu les fédérations retenues pour les Jeux africains. Le manque de financement est en train de prendre le dessus sur l'envie de glaner les médailles. Au cours de l'assemblée générale extraordinaire du Cnosc, certaines fédérations ont détaillé le travail déjà effectué avec le peu d'argent qu'elles ont reçu de l'Etat. D'autres fédérations par contre n'attendent que ce financement pour débiter le travail. C'est le cas du karaté, indique-t-on. En termes de travail effectué la Fédération congolaise de tennis de table pourrait être considérée comme un bon élève. Elle a réussi avec les 150 millions perçus pour le titre de l'année 2014 à placer 17 pongistes en Chine et deux entraîneurs. Son élan de former les athlètes compétents pourrait ralentir si l'Etat ne paie pas les deux mois de dette due au centre où se trouvent actuellement regroupés les pongistes congo-

lais. Jean Marie Okouna, le premier vice-président de cette fédération a déclaré que cela pourrait coûter le rapatriement des pongistes.

Il y a du chaos dans l'air.

En athlétisme, trois athlètes ont bénéficié du placement à l'étranger mais avec les moyens de la fédération. La Fédération congolaise d'Athlétisme entend compter sur les 7 athlètes de la diaspora pour relever le défi des médailles mais les moyens ne lui permettent pas de les entretenir. Le délégué de la FCA a d'ailleurs indiqué que l'entraîneur de Franck Elemba a cessé de travailler avec l'athlète parce qu'il n'est plus payé depuis septembre, avant de reconnaître que la structure aurait perçu pour le titre de l'année 2014, la somme de 25 millions de francs cfa, et depuis, plus rien. Au Basket-ball, l'on compte également sur le renfort venu de la diaspora. Chez les dames, beaucoup de jeunes filles nées en Europe ont donné leur accord pour défendre les couleurs du pays. Cependant, depuis qu'elles ont été contactées, elles attendent le financement. Albert Mboussa, l'un des dirigeants de la Fécofet, a expliqué que la diaspora congolaise reste méfiante parce qu'aucune garantie financière ne lui est assurée. Il a cité l'exemple de Boungou Colo, l'un des meilleurs basketteurs congolais. L'Escrime n'est pas épargnée des difficultés. Les quatre escrimeurs qui étaient en formation à Dakar

sont rentrés à la maison faute de moyens. La Fédération internationale a octroyé à la Fédération congolaise deux autres placements pour ce 15 avril. Mais les mêmes causes sont en train de produire les mêmes effets. Car il leur manque de titre de transports. Quand Albert Kaya se plaint du montant reçu par sa fédération pour préparer les athlètes qui ne dépassent pas les 20 millions, les dirigeants des Luttes associées se frottent les mains. Ils ont avoué avoir reçu 67 millions pour le compte de l'année 2014. Ils assurent au Cnosc d'avoir supporté le placement des six athlètes en Bulgarie avec leurs propres moyens sans oublier les difficultés de contacter les quatre athlètes de la diaspora qu'ils ont détectés. La Natation, le Volley-ball, le Handball et la Pétanque sont, selon leurs dirigeants, les fédérations qui n'ont rien reçu de la préparation des athlètes. Le Rugby aurait reçu 10 millions et le taekwondo près de 20 millions, la boxe des pharaons 5 millions, l'hal-térophilie et la boxe respectivement 15 millions.

Dans l'ensemble, il y a un du chaos qui se dessine dans la préparation des 11^{èmes} jeux africains. La fédération de cyclisme, manque de vélos, le badminton manque de salle de préparation, la natation manque de bassin d'entraînement, la gymnastique manque de matériel. A cette allure, le Congo n'est pas loin de revivre les contre-performances des 14^{èmes} championnats d'Afrique d'athlétisme au cours desquels l'unique médaille de bronze glanée par Mousamboté a été fêtée comme de l'or.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

À propos de la « Journée des diasporas » à Bordeaux

Pour la troisième fois ce grand port fluvial du sud de la France, d'où partaient pendant plus d'un siècle les navires de la traite négrière, accueillera dans ses murs, le 24 et le 25 avril, les représentants des diasporas africaines pour une Journée nationale qui s'annonce aussi animée que passionnante.

Ceci pour les trois raisons que voici.

Première raison : le thème qui y sera débattu, « L'innovation en Afrique », mettra en valeur l'extraordinaire créativité qui fait dès à présent de ce continent l'un des plus actifs, des plus dynamiques, des plus inventifs de la planète. Avec les premières « Rencontres numériques Afrique-Bordeaux » auxquelles sont conviées les jeunes start-ups africaines et le Colloque qui suivra sur « L'innovation en Afrique », ce rendez-vous des diasporas permettra de mesurer avec précision l'avan-

cée foudroyante d'un espace humain que certains décrivaient, il n'y a guère, comme « n'étant pas encore entré dans l'Histoire ». Il mettra les pendules à l'heure en montrant le rôle déterminant que peuvent et doivent jouer dans cette émergence les Africains vivant hors d'Afrique.

Deuxième raison : signe que l'image du continent change de façon radicale et à vitesse grand V, plusieurs grands médias français ont décidé non seulement d'associer leur nom à cette Journée des diasporas, mais également d'animer les principaux débats qui la marqueront. C'est ainsi que Serge Michel, Directeur de la rédaction du Monde Afrique, conduira une table-ronde sur les « Innovations numériques » et que Denise Epote, directrice régionale Afrique de TV 5, présidera la table-ronde « Innovations et sociétés ». Du grand quotidien régional Sud Ouest à Africa 24

en passant par l'Agence d'information d'Afrique centrale – Les Dépêches de Brazzaville, que vous connaissez bien, la liste est longue des organes de presse qui couvriront l'évènement en direct.

Troisième raison, très politique celle-là : le maire de Bordeaux, Alain Juppé, a choisi de s'impliquer totalement dans cette opération. Convaincu que la France, et pas seulement la France officielle, doit renouer des relations objectives, donc productives, avec l'Afrique, il jette tout son poids dans la balance afin que cette nouvelle Journée des diasporas marque un tournant dans la longue Histoire qui unit les Africains et les Français. Lorsque l'on sait qu'il est un candidat déclaré à l'élection présidentielle française de 2017 et qu'il fait aujourd'hui la course en tête dans les sondages, l'on ne peut qu'être frappé par cet engagement en faveur de l'Afrique. Et l'on peut en déduire

que si les Français venaient à le choisir, quelque chose bougerait en profondeur dans les relations franco-africaines, ce qui n'est assurément pas rien.

N'allons pas trop vite en besogne et n'anticipons pas sur un avenir qui demeure bien évidemment incertain. Mais disons sans le moindre risque de nous tromper que la Journée des diasporas africaines qui se déroulera dans quelques jours sur les rives de la Garonne a toutes les chances de s'imposer comme un lieu de débat incontournable. Et c'est pour quoi nous y serons présents avec la ferme intention de démontrer, comme nous l'avons fait lors du Salon international du livre de Paris, que le Bassin du Congo est bien l'un des principaux moteurs du vaste mouvement qui projette l'Afrique sur le devant de la scène mondiale.

Jean-Paul Pigasse